

ANTEVENIO, S.A.

Comptes annuels et rapport de
gestion de l'exercice 2011
accompagnés du rapport d'audit des
comptes annuels

Antevenio, S.A.

Comptes annuels et rapport de gestion de l'exercice 2011 accompagnés du rapport d'audit des comptes annuels

RAPPORT D'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2011 :

Bilans aux samedi 31 décembre 2011 et 2010

Comptes de résultat des exercices 2011 et 2010

Tableau des variations des capitaux propres des exercices 2011 et 2010

Annexe de l'exercice 2011

RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2011

ANTEVENIO, S.A.

Rapport d'audit des comptes annuels

Rapport d'audit des comptes annuels

À l'attention des actionnaires d'**Antevenio, S.A.**,

1. Nous avons audité les comptes annuels de la société **Antevenio S.A.** qui comprennent le bilan consolidé au samedi 31 décembre 2011, le compte de résultat, le tableau de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe de l'exercice annuel se terminant à cette date. La présentation de ces comptes annuels relève de la responsabilité des administrateurs de la Société, conformément au cadre normatif sur l'information financière applicable à la société (qui est indiqué dans la Note 2 de l'annexe ci-jointe) et, notamment, aux principes et aux critères comptables appliqués dans ceux-ci. Notre responsabilité se limite à exprimer une opinion sur lesdits comptes annuels dans leur ensemble, sur la base d'un travail réalisé conformément aux normes d'audit généralement admises en Espagne qui requiert l'examen par la réalisation de tests sélectifs sur la preuve justificative des comptes annuels et l'évaluation de leur présentation, des principes comptables appliqués et des estimations réalisées, conformément au cadre normatif sur l'information financière applicable.
2. À notre avis, les comptes annuels de l'exercice 2011 ci-joints donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière d'**Antevenio, S.A.** au samedi 31 décembre 2011, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie portant sur l'exercice annuel clos à la date susvisée, conformément aux normes et principes internationaux d'information financière applicables et, notamment, ceux qui ont été appliqués dans la préparation des comptes annuels de l'exercice 2010.
3. Le rapport de gestion ci-joint sur l'exercice 2011 présente les explications que les administrateurs jugent bon de donner en ce qui concerne la situation de la Société, l'évolution de ses activités et un certain nombre d'autres aspects ; cela dit, ledit rapport ne fait pas partie intégrante des comptes annuels. Nous avons procédé à une vérification visant à nous assurer que les informations comptables qu'il contient concordent avec celles qui figurent dans les comptes annuels de l'exercice 2011. En tant que commissaires aux comptes, notre travail se limite à la vérification du rapport de gestion. La portée de ce travail n'est autre que celle qui est décrite dans le présent paragraphe et ne s'étend nullement à la révision d'autres informations que celles qui sont issues des registres comptables de la Société.

BDO Auditores, S.L.

Emilio Domenech Amezarri
Associé – Commissaire aux comptes

Madrid, le 29 mars 2012

Le présent projet de rapport n'a pas encore été soumis encore aux procédures habituelles de révision interne de notre firme. Nous nous réservons le droit de procéder à toutes les modifications, ajouts ou suppressions jugées pertinentes lors dudit processus de révision

ANTEVENIO, S.A.

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2011

ANTEVENIO, S.A.
BILANS AUX samedi 31 décembre 2011 ET 2010
(Exprimés en euros)

ACTIF	Notes de l'annexe	31/12/2011	31/12/2010
ACTIF NON COURANT		9 337 657,70	8 107 069,40
Immobilisations incorporelles	Note 6	225 641,88	265 187,16
Brevets, licences, marques et assimilés		40 611,55	62 509,75
Logiciels		185 030,33	202 677,41
Immobilisations corporelles	Note 5	137 972,67	146 805,72
Installations techniques et autres immobilisations corporelles		137 972,67	146 805,72
Investissements dans des entreprises du Groupe et partenaires à long terme		8 948 198,09	7 669 712,54
Instruments de capitaux	Note 8.3	8 655 762,81	7 213 989,24
Créances à des entreprises	Note 8.1.1	292 435,28	455 723,30
Investissements financiers à long terme		25 845,06	25 363,98
Autres actifs financiers	Note 8.1.1	25 845,06	25 363,98
ACTIF COURANT		6 068 483,67	6 885 845,67
Clients et autres débiteurs		3 604 346,76	3 463 107,69
Ventes et prestations de services	Note 8.1.1	2 398 260,02	2 758 092,34
Clients entreprises du Groupe et entreprises liées	Notes 8.1.1 et 18	1 101 112,71	594 655,06
Débiteurs variés	Note 8.1.1	101 993,10	107 250,24
Personnel	Notes 8.1.1 et 18	2 980,93	3 000,82
Actifs d'impôt courant		-	109,23
Investissements dans des entreprises du Groupe et entreprises partenaires à court terme		591 435,67	267 352,77
Créances à des entreprises	Notes 8.1.1 et 18	517 223,30	190 514,56
Autres actifs financiers		74 212,37	76 838,21
Investissements financiers à court terme		1 567,94	1 217,94
Autres actifs financiers		1 567,94	1 217,94
Charges à répartir à court terme		1 637,88	8 441,88
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 8.1	1 869 495,42	3 145 725,39
Trésorerie		670 998,08	581 541,76
Équivalents de trésorerie		1 198 497,34	2 564 183,63
TOTAL ACTIF		15 406 141,37	14 992 915,07

Les comptes annuels de la Société, qui forment une seule unité, comprennent les présents bilans, les comptes de résultat, les tableaux des variations des capitaux propres, les tableaux des flux de trésorerie ci-joints et l'annexe annuelle ci-jointe, qui comporte 20 notes.

ANTEVENIO, S.A.
BILANS AUX samedi 31 décembre 2011 ET 2010
(Exprimés en euros)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	Notes de l'annexe	31/12/2011	31/12/2010
CAPITAUX PROPRES		11 529 898,16	11 176 066,29
Autres fonds propres	Note 8.5	11 529 898,16	11 176 066,29
Capital		231 412,22	231 412,22
Capital émis		231 412,22	231 412,22
Prime d'émission	Note 8.5.2	8 189 786,85	8 189 786,85
Réserves	Note 8.5.2	2 731 480,55	2 476 599,36
Réserves légales et réserves statutaires		46 282,45	46 282,45
Autres réserves		2 685 198,10	2 430 316,91
(Actions et parts dans les capitaux propres)		(142 845,67)	-
Résultat de l'exercice		317 564,21	278 267,86
Autres instruments de capitaux propres	Note 15	202 500,00	-
PASSIF NON COURANT		11 132,41	271 732,41
Provisions à long terme	Note 13	11 132,41	271 732,41
Autres provisions		11 132,41	271 732,41
PASSIF COURANT		3 865 110,80	3 545 116,37
Dettes à court terme	Note 8.2	5 736,38	28 661,93
Dettes auprès d'établissements de crédit		3 002,52	3 192,65
Autres passifs financiers		2 733,86	25 469,28
Dettes auprès des entreprises du Groupe et des entreprises	Note 18	2 876,76	-
Dettes fournisseurs et autres débiteurs		3 641 328,39	3 516 454,44
Fournisseurs	Note 8.2.1	2 484 324,41	2 567 356,92
Fournisseurs, entreprises du Groupe et entreprises partenaires	Note 8.2.1 et Note 18	459 294,42	411 203,55
Créances diverses	Note 8.2.1	86 527,93	97 648,37
Charge de personnel (rémunérations à payer)	Note 8.2.1	353 984,34	238 901,59
Impôt courant passif	Note 11	59 315,73	2 776,03
Autres dettes auprès des Administrations publiques	Note 11	193 891,25	198 567,98
Avances de clients		3 990,31	-
Charges à répartir à court terme		215 169,27	-
TOTAL VALEUR NETTE ET PASSIF		15 406 141,37	14 992 915,07

Les comptes annuels de la Société, qui forment une seule unité, comprennent les présents bilans, les comptes de résultat, les tableaux des variations des capitaux propres, les tableaux des flux de trésorerie ci-joints et l'annexe annuelle ci-jointe, qui comporte 20 notes.

ANTEVENIO, S.A.
COMPTES DE RÉSULTAT DES EXERCICES 2011 ET 2010
(Exprimés en euros)

COMPTE DE RÉSULTAT	Notes de l'annexe	2011	2010
Montant net du chiffre d'affaires	Note 20	9 826 418,38	9 151 668,94
Ventes nettes		8 531 250,70	8 128 576,31
Prestations de services		1 295 167,68	1 023 092,63
Travaux effectués par l'entreprise pour elle-même et portés à l'actif		-	66 292,82
Stocks	Note 12.a	(5 516 473,21)	(5 455 832,53)
Consommations de marchandises		(5 516 473,21)	(5 455 832,53)
D			
Autres produits d'exploitation		5 450,00	4 550,00
Produits accessoires et autres de gestion courante		4 400,00	-
Subventions d'exploitation transférées au résultat		1 050,00	4 550,00
Frais de personnel		(2 370 347,69)	(1 994 278,88)
Appointements, salaires et assimilés		(1 971 955,14)	(1 636 126,57)
Charges sociales	Note 12.b	(398 392,55)	(358 152,31)
Autres charges d'exploitation		(1 421 793,01)	(1 360 668,39)
Services extérieurs		(1 301 085,05)	(1 229 264,10)
Impôts		(2 970,43)	(11 246,23)
Pertes constatées, pertes de valeur et variation des provisions résultant d'opérations commerciales		(117 737,53)	(120 158,06)
Amortissement d'immobilisations	Notes 5 et 6	(160 022,62)	(124 217,99)
Excès de provisions (note 13)		50 000,00	-
Perte de valeur et résultat de cessions des immobilisations		-	35 860,29
Résultat de cessions et autres		-	35 860,29
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		413 231,85	323 374,26
Produits financiers	Note 12.c	82 302,99	83 790,98
Produits de titres négociables et d'autres instruments financiers, entreprises du Groupe et entreprises liées		12 175,97	20 467,85
Autres produits de titres négociables et autres instruments financiers de tiers		70 127,02	63 323,13
Charges financières	Note 12.c	(20 798,59)	(37 736,69)
Dettes auprès de tiers		(20 798,59)	(37 736,69)
Différences de change		(21 073,10)	(9 063,77)
RÉSULTAT FINANCIER		40 431,30	36 990,52
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		453 663,15	360 364,78
Impôt sur les bénéfices		(136 098,94)	(82 096,92)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE ISSU D'OPÉRATIONS CONTINUES		317 564,21	278 267,86
RÉSULTAT NET D'IMPÔT D'OPÉRATIONS NON CONTINUES		-	-
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		317 564,21	278 267,86

Les comptes annuels de la Société, qui forment une seule unité, comprennent les présents comptes de résultat, les bilans, les tableaux des variations des capitaux propres, les tableaux des flux de trésorerie ci-joints et l'annexe annuelle ci-jointe, qui comporte 20 notes.

ANTEVENIO, S.A.
TABLEAU DE VARIATIONS DE LA VALEUR NETTE

A)ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES RECONNUS DES EXERCICES 2011 ET 2010
(Exprimés en euros)

ÉTAT DES PRODUITS ET CHARGES	2011	2010
A) RÉSULTAT DU COMPTE DE RÉSULTAT	317 564,21	278 267,86
Produits et charges directement imputés aux capitaux propres	-	-
B) TOTAL PRODUITS ET CHARGES DIRECTEMENT IMPUTÉS AUX CAPITAUX PROPRES	-	-
Transferts au compte de résultat	-	-
C) TOTAL TRANSFERTS AU COMPTE DE RÉSULTAT	-	-
TOTAL PRODUITS ET CHARGES RECONNUS (A+B+C)	317 564,21	278 267,86

ANTEVENIO, S.A.
TABLEAU DE VARIATIONS DE LA VALEUR NETTE

B) TABLEAU TOTAL DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES DES EXERCICES 2011 ET 2010

(Exprimé en euros)

TABLEAU DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	Capital émis	Prime d'émission	Réserves	Actions et parts dans les capitaux propres	Résultat de l'exercice	Autres instruments de capitaux propres	Total
Solde au 31/12/2009	231 412,22	8 189 786,85	3 082 793,40	-	322 907,92	-	11 826 900,19
I. Ajustements en raison du changement de critère 2009	-	-	-	-	-	-	-
II. Ajustements en raison ..	-	-	(87 602,96)	-	-	-	(87 602,96)
D) SOLDE AJUSTÉ, AU DÉBUT DE L'ANNÉE 2010	231 412,22	8 189 786,85	2 995 190,44	-	322 907,92	-	11 739 297,23
I. Total produits et charges reconnus.	-	-	-	-	278 267,86	-	278 267,86
II. Opérations avec actionnaires ou propriétaires	-	-	-	-	-	-	-
Répartition des dividendes	-	-	(841 499,00)	-	-	-	(841 499,00)
III. Autres variations des capitaux propres	-	-	322 907,92	-	(322 907,92)	-	-
Affectation du résultat de l'exercice précédent	-	-	322 907,92	-	(322 907,92)	-	-
E) SOLDE, À LA CLÔTURE DE L'ANNÉE 2010	231 412,22	8 189 786,85	2 476 599,36	-	278 267,86	-	11 176 066,29
I. Ajustements en raison du changement de critère 2010	-	-	-	-	-	-	-
II. Ajustements en raison d'erreurs	-	-	(23 386,67)	-	-	-	(23 386,67)
F) SOLDE AJUSTÉ, AU DÉBUT DE L'ANNÉE 2011	231 412,22	8 189 786,85	2 453 212,69	-	278 267,86	-	11 152 679,62
I. Total produits et charges reconnus.	-	-	-	-	317 564,21	-	317 564,21
II. Opérations avec actionnaires ou propriétaires	-	-	-	(142 845,67)	-	-	(142 845,67)
Opération avec des actions propres (voir note 8 c)	-	-	-	(142 845,67)	-	-	(142 845,67)
III. Autres variations des capitaux propres	-	-	278 267,86	-	(278 267,86)	202 500,00	202 500,00
Affectation du résultat de l'exercice précédent	-	-	278 267,86	-	(278 267,86)	-	-
Instruments de capitaux propres (note 15)	-	-	-	-	-	202 500,00	202 500,00
G) SOLDE FINAL AU 30 JUIN 2011	231 412,22	8 189 786,85	2 731 480,55	(142 845,67)	317 564,21	202 500,00	11 529 898,16

Les comptes annuels de la Société, qui forment une seule unité, comprennent les présents tableaux des variations des capitaux propres, les bilans, les comptes de résultat et les tableaux des flux de trésorerie ci-joints et l'annexe annuelle ci-

jointe, qui comporte 20 notes.

ANTEVENIO, S.A.
COMPTES DE RÉSULTAT DES EXERCICES 2011 ET 2010

(Exprimés en euros)

FLUX DE TRÉSORERIE	2011	2010
A) FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	277 187,89	1 283 039,59
1.- Résultat de l'exercice avant impôts	453 663,15	360 364,78
2.- Ajustements du résultat	187 328,85	51 691,63
a) Amortissement d'immobilisations	160 022,62	124 217,99
b) Variation des provisions	67 737,53	120 158,06
c) Résultats de diminutions et de cessions des immobilisations	-	(35 860,29)
d) Produits financiers	(82 302,99)	(83 790,98)
e) Charges financières	20 798,59	-
e) Différences de change	21 073,10	9 063,77
f) Autres produits et charges	-	(82 096,92)
3.- Variations dans le capital courant	(399 473,54)	882 060,97
a) Clients et autres débiteurs	(141 239,07)	613 061,49
b) Autres actifs courants	(317 628,90)	(60 895,79)
c) Dettes fournisseurs et autres débiteurs	319 994,43	329 895,27
d) Autres actifs et passifs non courants	(260 600,00)	-
4.- Autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	35 669,43	(11 077,79)
a) Paiement d'intérêts	(20 798,59)	(37 736,69)
b) Encaissement d'intérêts	82 302,99	83 790,98
c) Encaissements (paiements) au titre d'impôt sur les bénéfices	-	(57 132,08)
d) Autres paiements (encaissements)	(25 834,97)	-
5.- Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	-	-
B) FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(1 553 417,86)	(1 887 110,36)
6.- Paiements au titre d'investissements	(1 553 417,86)	(1 887 110,36)
a) Entreprises du Groupe et entreprises partenaires	(1 441 773,57)	(1 651 158,66)
b) Immobilisations incorporelles	(67 183,95)	(165 490,39)
c) Immobilisations corporelles	(44 460,34)	(70 461,31)
d) Autres actifs financiers	-	-
7.- Encaissements liés à des désinvestissements	-	-
a) Immobilisations corporelles	-	-
b) Autres actifs financiers	-	-
8.- Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-	-
C) FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-	(841 499,00)
9.- Paiements et encaissement en capitaux	-	(841 499,00)
10.- Paiements et encaissements en instruments de passif financier	-	-
a) Émission	-	-
1.- Dettes auprès d'établissements de crédit	-	-
2.- Autres	-	-
b) Remboursement et amortissement de	-	-
1.- Dettes auprès d'établissements de crédit	-	-
2.- Autres	-	-
11.- Paiements de dividendes et rémunérations d'autres instruments de capitaux	-	-
12.- Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-	-
D) Effet des variations des taux de change	-	-
E) AUGMENTATION / DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE OU	(1 276 229,97)	(1 445 569,77)
Trésorerie ou équivalents de trésorerie au début de l'exercice	3 145 725,39	4 591 295,16
Trésorerie ou équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	1 869 495,42	3 145 725,39

Les comptes annuels de la Société, qui forment une seule unité, comprennent les présents tableaux des variations des capitaux propres, les bilans, les comptes de résultat et les tableaux des flux de trésorerie ci-joints et l'annexe annuelle ci-jointe, qui comporte 20 notes.

ANTEVENIO, S.A.**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2011****NOTE 1. CONSTITUTION, ACTIVITÉ ET RÉGIME JURIDIQUE DE LA SOCIÉTÉ****a) Constitution, siège social et régime juridique**

Antevenio, S.A. (ci-après dénommée « la Société ») a été constituée le 20 novembre 1997 sous la dénomination « Interactive Network, S.L. », en se transformant en société anonyme et en modifiant sa dénomination pour I –Network Publicidad, S.A. en date du 22 janvier 2001. Le 7 avril 2005, l'Assemblée générale des actionnaires a décidé de modifier la dénomination sociale de la Société pour la dénomination actuelle.

b) Activités

Son objet social est la réalisation des activités qui, selon les dispositions en vigueur en matière de publicité, sont propres d'agences de publicité générale, pouvant réaliser tout type d'actions, de contrats et d'opérations et, en général, adopter toutes les mesures qui conduisent directement ou indirectement ou qui sont jugées nécessaires ou appropriées à l'accomplissement dudit objet social. Les activités de son objet social pourront être menées, totalement ou partiellement, par la Société, tant de façon directe qu'indirecte, ou par la prise de participation dans d'autres sociétés ayant un objet social identique ou analogue.

La Société a son siège social à l'adresse suivante : calle Marqués de Riscal, 11, à Madrid, et fait partie du Groupe Antevenio S.A. et des filiales consolidées, dont l'objet porte sur la réalisation des activités liées à la publicité par Internet, étant la société consolidante du Groupe, et présentant des comptes annuels individuels auprès du registre du commerce et des sociétés la société de Madrid.

La société est cotée en Bourse sur le marché alternatif français, Alternext Paris depuis l'exercice 2007.

La Société a un volume important de soldes et de transactions avec les entreprises du Groupe.

L'exercice social de la Société commence le 1^{er} janvier et s'achève le 31 décembre de chaque année. Dans toutes les autres notes de la présente annexe, pour simplifier la lecture, nous utilisons l'expression « exercice 2011 » en référence à l'exercice annuel clos au samedi 31 décembre 2011.

c) Comptes annuels consolidés

Selon ce qui est indiqué plus en détail à la Note 8.3, la Société possède des participations majoritaires dans plusieurs sociétés. C'est pourquoi, conformément au décret royal 1159/2010, la Société est tenue de présenter des comptes annuels consolidés, suivant les normes comptables internationales d'information financière adoptées par les Règlements de l'UE, bien que cette obligation ne la libère pas de devoir dresser des comptes annuels individuels. Les comptes annuels ci-joints ne correspondent qu'à ceux d'Antevenio, S.A.

Les comptes annuels consolidés de la Société affichent un volume total d'actifs de 25 350 624,16 € et des capitaux propres attribuables aux actionnaires de 16 620 074,26 €. De plus, les ventes consolidées et le résultat consolidé atteignent respectivement 23 026 058,62 € et 1 123 856,72 €.

Les comptes annuels consolidés du groupe auquel appartient la Société, qui sont dressés par les administrateurs, seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale et seront déposés au Registre du commerce et des sociétés de Madrid.

Conformément à la législation commerciale en vigueur, la Société et ses sociétés dépendantes forment un groupe qui peut être consolidé.

d) Régime juridique

La Société est régie par ses statuts et par la loi sur les sociétés de capitaux actuellement en vigueur.

NOTE 2. RÈGLES DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

a) Image fidèle

Les comptes annuels de l'exercice 2011 ont été obtenus à partir des registres comptables de la Société et ont été préparés conformément à la législation commerciale en vigueur et aux principes comptables définis dans le Plan comptable général approuvé par le décret royal 1514/2007, du 16 novembre 2007, en appliquant les modifications introduites dans ce dernier par le décret royal 1159/2010, afin de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la Société ainsi que la véracité des flux incorporés dans le tableau des flux de trésorerie.

b) Principes comptables appliqués

Les comptes annuels ci-joints ont été arrêtés conformément aux principes comptables définis dans le Code du commerce et dans le Plan comptable général.

Aucun principe comptable et aucun critère d'évaluation obligatoire, ayant un effet singulier, n'a omis lors de leur préparation.

c) Monnaie de présentation

Suivant la réglementation en vigueur en matière comptable, les comptes annuels sont exprimés en euros.

d) Aspects critiques de l'évaluation et de l'estimation de l'incertitude

Il n'y a pas d'incertitudes particulières ni d'aspects concernant le futur impliquant un risque important qui pourraient supposer d'importantes modifications dans la valeur des actifs et des passifs de l'exercice suivant.

Il ne s'est produit aucun changement dans les évaluations comptables qui auraient un effet sur l'exercice actuel ou qui pourraient affecter de façon singulière les exercices à venir.

e) **Comparaison de l'information**

Suivant la législation commerciale, le Conseil d'administration présente, aux fins de comparaison, chacune des rubriques du bilan, du compte de résultat, du tableau de variation des capitaux propres et du tableau des flux de trésorerie de l'exercice 2011 et celles correspondant à l'exercice 2010. Les rubriques des deux exercices sont comparables et homogènes.

f) **Groupement par postes**

En vue de faciliter la compréhension du bilan, du compte de résultat, du tableau de variations des capitaux propres et du tableau des flux de trésorerie, lesdits états financiers sont présentés de façon regroupée, en présentant les analyses requises dans les notes sous-jacentes de l'annexe.

g) **Éléments se retrouvant dans plusieurs postes**

Il n'y a pas d'éléments de nature similaire inclus dans différents postes à l'intérieur du bilan.

h) **Changements de critères comptables**

Aucune modification dans les propres critères comptables n'a été apportée.

i) **Correction d'erreurs**

Nous avons constaté des erreurs dans les produits de l'année 2010 qui ont donné lieu à un ajustement à la hauteur de 23 386,67 euros, ce pour quoi nous avons dû corriger l'information relative aux capitaux propres de l'exercice précédent (87 602,95 euros). Les chiffres de l'exercice précédent ne sont pas présentés du fait qu'ils ne sont pas importants.

j) **Responsabilité des informations et des estimations réalisées**

La préparation des comptes annuels exige qu'il y ait des jugements de valeur, des estimations et des prévisions qui affecteraient l'application de politiques comptables et des soldes d'actifs, de passifs, de produits et de charges. Les estimations et les prévisions sont basées sur l'expérience historique et sur d'autres facteurs qui sont considérés raisonnables au regard des circonstances. Les estimations et les prévisions sont révisées de façon permanente ; les effets des révisions des estimations comptables sont reconnus durant la période où elles se réalisent, si celles-ci n'affectent que cette période, ou à la période de la révision et future, si la révision les affectent.

Indépendamment du processus d'estimations systématiques et de leur révision périodique, il y a certains jugements de valeur qui sont faits parmi lesquels il convient de signaler ceux qui se rapportent à l'évaluation d'une perte possible de valeur d'actifs, de provisions et de passifs éventuels.

Les informations contenues dans les présents comptes annuels relèvent de la seule responsabilité du Conseil d'administration de la Société. Dans les présents comptes annuels, nous avons eu recours à des évaluations faites par le Conseil d'administration de la Société pour évaluer certains actifs, passifs, produits, charges et engagements qui y sont enregistrés. Ces estimations font notamment référence à l'évaluation des pertes face à la perte de valeur de certains actifs.

Bien que ces estimations aient été réalisées sur la base des meilleures informations disponibles concernant les faits analysés à la date de préparation des présents comptes annuels, il est possible que des événements futurs exigent que soient apportées des modifications à la hausse ou à la baisse au cours des prochains exercices. Dans ce cas, lesdites modifications seraient apportées de façon prospective, c'est-à-dire en reconnaissant les effets du changement d'estimation dans les comptes de résultat futurs.

NOTE 3. AFFECTATION DU RÉSULTAT

La proposition d'affectation du résultat obtenu pour les exercices 2011 et 2010, faite par le Conseil d'administration afin d'être soumise à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires, est celle qui est indiquée ci-après (en euros) :

	Année 2011	Année 2010
	Euros	Euros
Base de partage	317 564,21	278 267,86
Bénéfice obtenu durant l'exercice	317 564,21	278 267,86
Affectation à :		
Autres réserves	317 564,21	278 267,86

NOTE 4. RÈGLES D'ENREGISTREMENT ET D'ÉVALUATION

Les principales règles d'évaluation suivies par la Société dans l'établissement de ses comptes annuels pour l'exercice 2011, conformément à ce qui est prescrit dans le Plan comptable général, ont été les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles

Les biens faisant partie des immobilisations incorporelles sont évalués au prix coûtant, que ce prix soit celui d'acquisition ou du coût de production, déduction faite de l'amortissement cumulé (calculé en fonction de leur durée de vie) et des pertes, le cas échéant, liées à la perte

de valeur que ces biens auraient subies.

Ces biens sont évalués selon leur coût de production ou prix d'acquisition, moins l'amortissement cumulé, dans le cas où ils auraient une durée de vie limitée, et moins el montant cumulé des pertes liées à la perte de leur valeur.

Propriété industrielle

Il s'agit de charges de développement capitalisées pour les biens pour lesquels le brevet ou assimilé a été obtenu, y compris les coûts d'enregistrement et de formalisation de la propriété industrielle ainsi que les coûts d'acquisition des droits sous-jacents versés à des tiers.

Ces charges sont amorties de façon linéaire pendant la durée de vie des biens, à raison de 20,00 % par année et ils font l'objet de correction d'évaluation liée à la perte de leur valeur. Le montant comptabilisé à ce titre dans le compte de l'exercice 2011 s'élève à 21 898,20 €. (20 462,60 euros lors de l'exercice précédent)

Logiciels

Les licences de logiciels acquises à des tiers ou les programmes informatiques conçus à l'interne sont capitalisés sur la base des coûts engagés dans leur acquisition ou dans leur développement et en vue de les préparer pour leur usage.

Les logiciels sont amortis de façon linéaire pendant leur durée de vie, à raison de 25,00% par année. Le montant comptabilisé à ce titre dans le compte de l'exercice 2011 s'élève à 84 831,03 €. (52 222,95 euros lors de l'exercice précédent)

Les frais de maintenance des logiciels encourus au cours de l'exercice sont portés au compte de résultat.

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur prix d'acquisition ou au coût de production, moins l'amortissement cumulé et, le cas échéant, le montant cumulé des corrections d'évaluation liées à la perte de valeur reconnue.

Les frais de maintenance et d'entretien encourus au cours de l'exercice sont portés au compte de résultat. Les coûts de rénovation, d'agrandissement ou d'amélioration des immobilisations corporelles se traduisant par une augmentation de la productivité, de la capacité ou par un prolongement de la durée de vie des biens sont capitalisés et considérés comme une majoration de la valeur des biens concernés, ce après que les valeurs comptables des éléments qu'ils remplacent aient été éliminées des comptes.

Les immobilisations corporelles, moins la valeur résiduelle de celles-ci, le cas échéant, sont amorties de façon linéaire en distribuant les éléments qui les composent selon leur durée de vie estimée, qui constituent la période durant laquelle la Société espère les utiliser, selon le tableau suivant :

	Pourcentage annuel	Durée de vie estimée
Autres installations	50,00	2,00
Mobilier	10,00	10,00
Équipements informatiques	25,00	4,00
Autres immobilisations corporelles	20,00	5,00

L'amortissement des immobilisations corporelles imputé au compte de résultat pour l'exercice 2011 atteint la somme de 53 293,39 € (51 532,68 euros lors de l'exercice précédent).

Le montant dans les registres comptables d'un élément des immobilisations corporelles est éliminé des comptes en raison de leur cession ou disposition d'une autre façon ou encore lorsque l'on ne s'attend pas à obtenir de bénéfices ou de rendements économiques futurs de leur usage, de leur cession ou de leur disposition d'une autre façon.

La perte ou le gain dérivé de l'élimination d'un élément dans les comptes des immobilisations corporelles est déterminé comme la différence entre le montant net, le cas échéant, des coûts de vente obtenus par cession ou par disposition d'une autre façon, si elle existe, et le montant de cet élément aux registres comptables, ce qui est imputé au compte de résultat de l'exercice au cours duquel cela se produit.

c) **Locations et autres opérations assimilées**

La Société classe une location comme une location financière lorsque les conditions économiques de l'accord de location a permis le transfert substantiel de tous les risques et de tous les bénéfices qui se rattachent à la propriété de l'actif faisant l'objet du contrat. Lorsque les conditions du contrat de location ne permettent pas de le considérer comme location financière, celui-ci sera considéré comme un contrat de location simple.

Les frais de contrats de location simple encourus au cours de l'exercice sont portés au compte de résultat.

La Société n'a pas de contrats de locations financières en vigueur au samedi 31 décembre 2011.

d) **Instruments financiers**

La Société reconnaît un instrument financier dans son bilan que lorsque celle-ci devient une partie obligée dans le contrat ou l'accord en question, conformément aux clauses du contrat.

La Société établit la classification de ses actifs financiers au moment de leur reconnaissance initiale et, lorsque cela est permis et approprié, elle réévalue cette classification à la clôture de chaque bilan.

Les instruments financiers, aux fins d'évaluation, sont classés dans l'une des catégories suivantes :

1. Prêts et créances et débits et dettes.
2. Autres actifs et passifs financiers à valeur raisonnable avec modifications dans le compte de résultat.
3. Investissements dans le patrimoine d'entreprises du Groupe, multigroupes et d'entreprises associées.

Les principaux instruments financiers de la Société correspondent à des éléments de trésorerie et des équivalents de trésorerie, des prêts et des créances, des débits et des dettes ainsi que des investissements dans le patrimoine d'entreprises du Groupe.

d.1) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie reconnus dans le bilan comprennent les espèces en caisse et les comptes bancaires, les dépôts à vue et les autres investissements très liquides avec une échéance de moins de trois mois. Ces postes sont enregistrés à leur coût historique, qui ne diffère pas de beaucoup de leur valeur de réalisation.

d.2) Prêts et créances, débits et dettes.

Prêts et créances

Cette catégorie se divise comme suit :

- a) Crédits obtenus d'opérations commerciales : actifs financiers venant de la vente de biens et de la prestation de services dans les opérations courantes ;
- b) Crédits obtenus d'opérations non commerciales : actifs financiers qui, n'étant pas des instruments de capitaux propres ni des dérivés, ne sont pas d'origine commerciale, dont les encaissements sont des sommes déterminées ou déterminables et qui ne sont pas négociés dans un marché actif. Elles n'incluent pas des actifs financiers pour lesquelles la Société pourrait ne pas récupérer substantiellement tout l'investissement initial, pour des raisons autres que la perte de la valeur du crédit. Ces dernières sont considérées comme étant disponibles pour la vente.

Débits et dettes

Cette catégorie se divise comme suit :

- a) Débits issus d'opérations commerciales : passifs financiers venant de l'achat de biens et de services dans les opérations courantes ;
- b) Débits issus d'opérations commerciales : passifs financiers qui, n'étant pas des instruments dérivés, ne sont pas d'origine commerciale.

Au départ, les actifs et les passifs financiers inclus dans cette catégorie sont évalués selon leur valeur raisonnable, qui est le prix de la transaction et qui équivaut à la valeur raisonnable de la contre-prestation remise plus les coûts de transaction qui lui sont directement attribuables.

Malgré ce qui a été indiqué au paragraphe précédent, les montants portés au crédit et au débit issus des opérations commerciales ayant une échéance non supérieure à un an et qui ne comporte pas de taux d'intérêt contractuel ainsi que, le cas échéant, les avances et les crédits accordés au personnel, les dividendes à encaisser et les débours exigés sur des instruments du patrimoine, dont le montant doit être reçu à court terme, et les débours exigés par des tiers sur des participations dont le montant doit être payé à court terme sont évalués selon leur valeur nominale lorsque l'effet de la non-actualisation des flux de liquidités ne s'avère pas important.

Les évaluations postérieures, tant d'actifs que de passifs, sont faites selon leur coût amorti. Les intérêts produits sont comptabilisés dans le compte de résultat, en appliquant la méthode de l'intérêt effectif. Cela dit, les crédits et les débits, dont l'échéance ne dépasse pas un an, qui sont évalués au départ selon leur valeur nominale continueront d'être évalués à ce montant à moins que, dans le cas des crédits, il y ait eu perte de valeur.

À la clôture de l'exercice, des corrections d'évaluation seront faites s'il devait y avoir une constatation objective que la valeur d'une créance ait diminuée, c'est-à-dire que l'on constate une réduction ou un retard dans les flux de liquidités estimés futurs en rapport à cet actif.

La correction de la valeur en raison de la perte de valeur de débiteurs au samedi 31 décembre 2011 a été évaluée selon l'analyse de chacun des soldes individuels non encaissés à cette date.

d.3) Investissements dans le patrimoine d'entreprises du Groupe, multigroupes et d'entreprises associées.

Au départ, ces investissements sont évalués au prix coûtant, qui équivaut à la valeur raisonnable de la contre-prestation remise plus les coûts de transaction qui lui sont directement attribuables.

Par la suite, ils sont évalués à leur prix coûtant, moins, le cas échéant, le montant cumulé des corrections d'évaluation en raison de pertes de leur valeur.

À la clôture de l'exercice et lorsqu'il y a une constatation objective que la valeur comptable d'un investissement ne sera pas récupérable, les corrections d'évaluation nécessaires seront apportées.

Le montant de la correction de l'évaluation est déterminé comme la différence entre la valeur comptable et le montant récupérable, sauf meilleure constatation du montant récupérable des investissements dans l'évaluation de la perte de la valeur de ce type d'actifs ; on prend en considération la partie proportionnelle des capitaux propres de la société liée, corrigée par les plus-values tacites existantes à la date de l'évaluation.

Dans la détermination des capitaux propres des sociétés liées aux fins de ce qui est précisé au paragraphe précédent, sont considérés les cas où la société liée a à son tour a une prise de participation dans une autre, les capitaux propres qui figurent dans les comptes annuels consolidés dressés en appliquant les critères du Code du commerce et les dispositions applicables.

Les corrections d'évaluation en raison de la perte de la valeur et, le cas échéant, leur compensation sont enregistrées comme des charges ou des produits, respectivement, dans le compte de résultat. La compensation de la perte de valeur aura comme limite la valeur comptable de l'investissement qui serait reconnue à la date de la compensation si la perte de valeur n'avait pas été enregistrée.

Reclassement des actifs financiers

Les actifs financiers inclus au départ dans la catégorie d'actifs conservés aux fins de négociation ou à leur valeur raisonnable avec changements dans le compte de résultat ne peuvent être reclassés dans d'autres catégories, à moins que lorsque l'on décide de considérer l'actif comme un investissement dans le patrimoine d'entreprises du Groupe, multigroupes ou d'entreprises liées.

Annulation d'actifs financiers

Un actif financier, ou une partie de celui-ci, est rayé des comptes lorsqu'ils expirent ou que sont cédés les droits contractuels sur les flux de trésorerie de l'actif financier et que sont transférés de façon substantielle les risques et les bénéfices inhérents à leur propriété.

Lorsqu'un actif financier est rayé des comptes, la différence entre la contre-prestation reçue nette des coûts de transaction attribuables, en considérant n'importe quel nouvel actif obtenu, moins n'importe quel passif assumé et la valeur comptable de l'actif financier, plus tout montant cumulé qui aurait été reconnu directement dans les capitaux propres détermine le gain ou la perte issu du fait d'avoir rayé des comptes ledit actif et fait partie du résultat de l'exercice dans lequel cette situation se produit.

Annulation de passifs financiers

Un passif financier est rayé des comptes lorsque l'obligation correspondante s'éteint.

La différence entre la valeur comptable du passif financier ou de la partie de celui-ci qui est rayé des comptes et la contre-prestation payée, inclus dans les coûts de transaction attribuables ainsi que tout actif cédé autre que des liquidités, ou passif assumé, est reflétée dans le compte de résultat de l'exercice dans lequel cette situation se produit.

Intérêt et dividendes reçus d'actifs financiers

Les intérêts et dividendes d'actifs financiers produits après l'acquisition sont reflétés dans le compte de résultat.

Les intérêts doivent être reflétés en utilisant la méthode d'intérêt effectif et les dividendes lorsque le droit de l'associé à les recevoir est déclaré. À cette fin, dans l'évaluation initiale des actifs financiers, on a enregistré de façon indépendante, selon leur échéance, le montant des intérêts explicites produits et non échus à ce moment ainsi que le montant des dividendes accordées par l'organe compétent au moment de l'acquisition.

e) Opérations en devises

Les opérations en devises sont comptabilisées à leur contre-valeur en euros aux taux de change en vigueur le jour de l'opération.

À la clôture de chaque exercice, la valeur des postes non monétaires est fixée de façon raisonnable en appliquant le taux de change de la date de la détermination de la valeur raisonnable, c'est-à-dire la date de clôture de l'exercice. Lorsque les pertes ou les gains issus de différences dans l'évaluation d'un poste non monétaire, ceux-ci sont directement reflétés dans les capitaux propres, et toute différence de change est également reflétée dans les capitaux propres. Par contre, lorsque les pertes ou les gains issus de différences dans l'évaluation d'un poste non monétaire, ceux-ci sont reflétés dans le compte de résultat de l'exercice, et toute différence de change est reflétée dans le résultat de l'exercice.

f) Impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices est enregistré dans le compte de résultat ou directement dans les capitaux propres, en fonction de l'endroit où sont enregistrés les gains ou les pertes qui en sont à l'origine. L'impôt sur les bénéfices de chaque exercice inclut l'impôt courant et les impôts différés, le cas échéant.

Le montant de l'impôt courant est la somme à payer par la Société suite aux liquidations fiscales de l'impôt.

Les différences entre la valeur comptable des actifs et des passifs, et leur base fiscale, génèrent les soldes d'impôts différés de l'actif ou du passif qui sont calculés en utilisant les taux d'impôt attendus au moment de leur compensation et conformément à la façon où l'on prévoit rationnellement récupérer ou payer l'actif ou le passif.

Les variations qui se produisent dans l'exercice dans les impôts différés d'actif ou de passif sont enregistrés dans le compte de résultat ou directement dans les capitaux propres, selon le cas.

g) Produits et charges

Les produits et les charges sont comptabilisés suivant la méthode de la comptabilité d'engagements, c'est-à-dire en fonction du courant réel de biens et de services qu'ils produisent et non pas du moment où intervient le courant monétaire ou financier qui en découle.

Les produits venant de la vente de biens et de la prestation de services sont fixés selon la valeur raisonnable de la contrepartie, reçue ou à recevoir, dérivée de ceux-ci qui, à moins de preuve contraire, est le prix accordé à ces biens ou services, déduction faite : du montant de tout escompte, rabais sur le prix ou d'autres facteurs similaires que la Société peut accorder ainsi que les intérêts incorporés au nominal des créances.

Les produits de prestation de services sont enregistrés lorsque le résultat de la transaction peut être évaluée de façon fiable, en considérant pour cela que le pourcentage de réalisation du service en date de clôture de l'exercice. En conséquence, on en comptabilisera les produits venant de prestation de services que lorsque sont respectées toutes les conditions suivantes :

- a) Le montant des produits peut être évalué de façon fiable.
- b) Il est probable que la Société reçoive les bénéfices ou les rendements économiques issus de la transaction.
- c) Le degré de réalisation de la transaction, à la clôture de l'exercice, peut être évalué de façon fiable.
- d) Les coûts déjà encourus dans la prestation ainsi que ceux qui doivent encore l'être jusqu'à ce qu'elles soient terminées, peuvent être évalués de façon fiable.

h) Provisions et imprévus

Les obligations existants à la clôture de l'exercice, issues d'événements passés qui pourraient entraîner des préjudices au patrimoine de la Société et dont le montant et le moment de l'annulation sont indéterminés, seront enregistrées au bilan comme des provisions et seront fixées à la valeur actuelle selon la meilleure estimation possible du montant nécessaire pour les annuler ou les transférer à un tiers.

La façon de procéder de la Société quant aux provisions et aux imprévus est la suivante :

- La provision pour des responsabilités correspond au montant estimé pour faire face à des responsabilités probables ou certaines, issues de litiges en cours et pour des indemnisations et des obligations à venir de somme indéterminée. Leur dotation se fait au moment où survient la responsabilité ou l'obligation déterminant l'indemnisation ou le paiement. Au 31 décembre 2011, le montant de la provision atteignait 11 132,41 € (271 732,41 € lors de l'exercice précédent) (voir note 13).
- Les ajustements qui surviennent en raison de l'actualisation de la provision sont enregistrés comme un coût financier lorsqu'ils se produisent. Dans le cas de provisions ayant une échéance inférieure ou égale à un an, et dans la mesure où l'effet financier ne soit pas important, aucun type d'escompte n'est appliqué.

i) Éléments des capitaux propres liés à l'environnement

La Société, en raison de la nature de ses activités, ne possède aucun actif et n'a engagé aucun frais visant à minimiser l'atteinte à l'environnement et à assurer la protection et l'amélioration de l'environnement. En outre, la Société n'a pas constitué la moindre provision pour risques et charges à ce titre du fait qu'il estime qu'aucune éventualité n'est à craindre en ce qui concerne la protection et l'amélioration de l'environnement.

j) Transactions avec paiements basés sur des instruments de capitaux propres

La Société a dressé un plan de rémunération variable pour une partie de ses employés, qui est réglé par la remise d'actions de la propre société. L'augmentation des capitaux propres nécessaires pour payer cette transaction est évaluée à la valeur raisonnable des actions cédées en date de l'accord de cession. La contrepartie de cette augmentation, qui correspond à la valeur raisonnable des services fournis par les employés, est enregistrée comme un actif ou comme une dépense selon sa nature, en l'enregistrant dans les deux cas pendant la durée du plan. Pendant l'exercice 2011, la Société a enregistré dans les capitaux propres nets, à l'intérieur du poste « autres instruments de capitaux propres », un montant de 202 500 euros, correspondant à l'évaluation de 37 500 actions de la Société au moment de l'approbation du Plan de rémunération en actions de la Société pour deux cadres stratégiques par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, qui sont sujettes à l'atteinte d'un EBIT consolidé supérieur à 2 millions d'euros au cours de l'exercice 2011, et la remise de ces actions se fera après 2 ans et un jour de leur concession, c'est-à-dire le 4 juin 2012.

k) Transactions entre entreprises liées

Règle générale, les éléments faisant l'objet d'une transaction entre entreprises liées sont comptabilisés au moment initial selon leur valeur raisonnable. Le cas échéant, si le prix fixé pour une opération différait de sa valeur raisonnable, la différence sera enregistrée selon la réalité économique de l'opération. L'évaluation postérieure se fera conformément aux prescriptions des normes applicables.

l) Tableau des flux de trésorerie

En ce qui concerne le tableau des flux de trésorerie, les expressions suivantes sont utilisées dans le sens indiqué ci-après :

Trésorerie ou équivalents de trésorerie : La trésorerie comprend tant les espèces en caisse que les dépôts bancaires à vue. Les équivalents de trésorerie sont des instruments financiers qui font partie de la gestion normale de la trésorerie de la Société, ils sont convertibles en argent liquide, ils ont des échéances initiales non supérieures à trois mois et ils sont sujets à un risque peu élevé de variations de leur valeur.

Flux de trésorerie : rentrées et sorties d'espèces ou d'autres moyens équivalents, c'est-à-dire les investissements à échéance de moins de trois mois à fortes liquidités et à faible risque de variation de leur valeur.

Activités d'exploitation : activités qui constituent la principale source de revenus ordinaires de la Société ainsi que toutes les autres activités ne pouvant pas être considérées comme investissement ou financement.

Activités d'investissement : activités d'acquisition, de cession ou de disposition par d'autres moyens des éléments de l'actif à long terme et d'autres investissements ne faisant pas partie de la trésorerie ou des équivalents de trésorerie.

Activités de financement : activités donnant lieu à des changements de taille et de composition du patrimoine net et des éléments du passif d'ordre financier.

NOTE 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les mouvements des immobilisations corporelles au cours des exercices 2011 et 2010 se décomposent comme suit :

	31/12/2009	Augmentations	Diminutions	Transferts	31/12/2010	Augmentations	Diminutions	Transferts	31/12/2011
Montant brut :									
Autres installations, outillage et mobilier	30 831,07	4 850,25	-	-	35 681,32	10 502,48	-	-	46 183,8
Équipements informatiques	231 387,86	8 156,20	-	-	239 544,06	30 113,55	-	-	269 657,61
Autres immobilisations corporelles	142 938,24	57 454,86	-	-	200 393,10	3 844,31	-	-	204 237,41
	405 157,17	70 461,31	-	-	475 618,48	44 460,34	-	-	520 078,82
Amortissements cumulés :									
Autres installations, outillage et mobilier	(27 751,59)	(3 233,77)	-	-	(30 985,36)	(609,85)	-	-	(31 595,21)
Équipements informatiques	(203 885,42)	(15 540,41)	-	-	(219 425,83)	(14 670,08)	-	-	(234 095,91)
Autres immobilisations corporelles	(45 643,07)	(32 758,50)	-	-	(78 401,57)	(38 013,46)	-	-	(116 415,03)
	(277 280,08)	(51 532,68)	-	-	(328 812,76)	(53 293,39)	-	-	(382 106,15)
Perte de valeur	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Montant net :	127 877,09	18 928,63	-	-	146 805,72	(8 833,05)	-	-	137 972,67

Éléments totalement amortis et utilisés

La ventilation, par postes, des éléments de l'actif les plus importants, totalement amortis et en usage, est présentée ci-après tout comme la valeur de ces biens au prix coûtant :

	31/12/2011	31/12/2010
Autres installations	2 241,40	2 241,40
Mobilier	28 589,67	-
Équipements informatiques	215 719,98	179 096,36
Autres immobilisations corporelles	2 100	2 100
Total	248 651,05	183 437,76

NOTE 6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les mouvements des immobilisations incorporelles au cours des exercices 2011 et 2010 se décomposent comme suit :

	31/12/2008	Augmentations	Diminutions	Transferts	31/12/2010	Augmentations	Diminutions	Transferts	31/12/2011
Montant brut :									
Propriété industrielle	115 104,52	19 860,00	(2 294,82)	-	132 669,70	-	-	-	132 669,70
Logiciels	237 216,89	145 630,39	-	-	382 847,28	67 183,95	-	-	450 031,23
	352 321,41	165 490,39	(2 294,82)	-	515 516,98	67 183,95	-	-	582 700,93
Amortissements cumulés :									
Propriété industrielle	(51 992,41)	(20 462,36)	2 294,82	-	(70 159,95)	(21 898,20)	-	-	(92 058,15)
Logiciels	(127 946,92)	(52 222,95)	-	-	(180 169,87)	(84 831,03)	-	-	(265 000,90)
	(179 939,33)	(72 685,31)	-	-	(250 329,82)	(106 729,23)	-	-	(357 059,05)
Perte de valeur	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Montant net :	172 382,08	92 805,08	-	-	265 187,16	(39 545,28)	-	-	225 641,88

Éléments totalement amortis et utilisés

La ventilation, par postes, des éléments de l'actif les plus importants, qui au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2009 étaient totalement amortis et utilisés, est présentée ci-après tout comme la valeur de ces biens au prix coûtant (en euros) :

	31/12/2011	31/12/2010
Propriété industrielle	28 163,35	16 396,09
Logiciels	125 445,77	74 089,29
Total	153 609,12	90 485,38

NOTE 7. LOCATIONS ET AUTRES OPÉRATIONS ASSIMILÉES**7.1) Locations simples (la Société agissant comme locateur)**

L'imputation aux résultats des exercices 2011 et 2010 au titre de location simple en vigueur a atteint respectivement la somme de 176 795,22 € et de 164 608,97 €.

NOTE 8. INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société classe les instruments financiers en fonction de l'intention qu'elle a par rapport à ceux-ci dans les catégories et portefeuilles suivants :

8.1) Actifs financiers

Les actifs financiers à long terme aux samedi 31 décembre 2011 et 2010, sauf les investissements dans le patrimoine d'entreprises du Groupe, multigroupes et entreprises liées qui sont mentionnés à la note 8.3, se décomposent comme suit :

	Créances, dérivés et autres		Total	
	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2010
Prêts et créances (Note 8.1.1)	318 280,34	481 087,28	318 280,34	481 087,28
Total	318 280,34	481 087,28	318 280,34	481 087,28

Les actifs financiers à court terme aux samedi 31 décembre 2011 et 2010, sauf les investissements dans le patrimoine d'entreprises du Groupe, multigroupes et entreprises liées qui sont mentionnés à la note 8.3, se décomposent comme suit :

	Créances, dérivés et autres		Total	
	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2010
Actifs ayant une valeur raisonnable avec variations dans le compte de résultat :	1 869 495,42	3 145 725,39	1 869 495,42	3 145 725,39
Trésorerie et autres équivalents de trésorerie	1 869 495,42	3 145 725,39	1 869 495,42	3 145 725,39
Prêts et créances (Note 8.1.1)	4 197 350,37	3 731 569,17	4 197 350,37	3 731 569,17
Total	6 066 845,79	6 877 294,56	6 066 845,79	6 877 294,56

a) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ces actifs au samedi 31 décembre 2011 et 2010 se décomposent comme suit :

	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Investissements très liquides	1 198 497,34	2 564 183,63
Comptes courants et caisse	670 998,08	581 541,76
Total	1 869 495,42	3 145 725,39

8.1.1) Prêts et créances

La composition de ce poste au samedi 31 décembre 2011 et 2010 est la suivante :

	Solde au 31/12/2011		Solde au 31/12/2010	
	Long terme	Court terme	Long terme	Court terme
Créances pour opérations commerciales				
Entreprises du groupe (Note 18)	-	1 101 112,71	-	594 655,06
Clients tiers	-	2 398 260,02	-	2 758 092,34
Débiteurs tiers	-	-	-	23 765,24
Débiteurs entreprises du Groupe (Note 18)	-	101 993,10	-	83 485,00
Avances au personnel	-	2 980,93	-	3 000,82
Total des créances pour des opérations commerciales	-	3 604 346,76	-	3 462 998,46
Créances pour des opérations non commerciales				
Créances et intérêts à des entreprises du Groupe (note 18)	292 435,28	548 919,32	455 723,30	190 514,56
Compte courant avec entreprises du Groupe (Note 18)	-	42 516,35	-	55 798,33
Compte courant avec sociétés liées	-	-	-	21 039,88
Intérêts sur créances à des tiers	-	-	-	-
Garanties et dépôts	25 845,06	1 567,94	25 363,98	1 217,94
Total des créances pour des opérations non	318 280,34	593 003,61	481 087,28	268 570,71
Total	318 280,34	4 197 350,37	481 087,28	3 731 569,17

Les soldes de clients tiers incluent des soldes créanciers se rapportant à des factures à émettre pour les remises négociées avec les plus gros clients. Au 31 décembre 2011, ce montant atteignant 1 335 265,73 €, lequel est net du solde débiteur de clients tiers. (1 188 858,43 euros lors de l'exercice précédent)

Les soldes des clients et des autres débiteurs incluent les pertes de valeur causées par des risques d'insolvabilité selon ce qui est indiqué ci-après :

Pertes de valeur	Solde au 31/12/2009	Compensation de la perte de valeur	Solde au 31/12/2010	Correction évaluation pour perte de valeur	Solde au 31/12/2011
Créances pour opérations commerciales	(305 588,29)	(14 212,77)	(319 801,08)	55 435,33	(264 365,75)
Total	(305 588,29)	(14 212,79)	(319 801,08)	55 435,33	(264 365,75)

8.1.2) Autre information relative aux actifs financiers

a) Reclassements

Aucun instrument financier n'a été reclassé durant l'exercice.

b) Classement par échéances

L'échéance des instruments financiers de l'actif à la clôture de l'exercice 2011 :

	Échéance en années						Total
	1	2	3	5	5	Plus de 5	
Créances à des entreprises du Groupe à long terme		292 435,28				25 845,06	318 280,34
Investissements dans des entreprises du Groupe et entreprises liées	548 919,32	-	-	-	-	-	548 919,32
Créances à des entreprises (1)	548 919,32	-	-	-	-	-	548 919,32
Investissements financiers	1 567,94	-	-	-	-	-	1 567,94
Intérêts sur créances à des tiers							
Garanties et dépôts	1 567,94						1 567,94
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 869 495,42						1 869 495,42
Clients et autres débiteurs	3 646 863,11	-	-	-	-	-	3 646 863,11
Ventes et prestations de services	2 398 260,02	-	-	-	-	-	2 398 260,02
Clients, entreprises du Groupe et entreprises partenaires	1 101 112,71	-	-	-	-	-	1 101 112,71
Débiteurs entreprises du Groupe	101 993,10						101 993,10
Débiteurs variés	-	-	-	-	-	-	-
Compte courant, entreprises du Groupe	42 516,35						42 516,35
Personnel	2 980,93	-	-	-	-	-	2 980,93
Total	6 066 845,79	292 435,28	-	-	-	25 845,06	6 385 126,13

- (1) On inclut à court terme des crédits à des entreprises du Groupe dont le renouvellement se fait sur une base annuelle, à moins d'indication contraire par la Société.

L'échéance des instruments financiers de l'actif à la clôture de l'exercice 2010 était la suivante :

	Échéance en années						Total
	1	2	3	5	5	Plus de 5	
Créances à des entreprises du Groupe à long terme		251 223,3	204 500			251 223,3	706 946,60
Investissements dans des entreprises du Groupe et entreprises liées	190 514,56	-	-	-	-	-	190 514,56
Créances à des entreprises	190 514,56	-	-	-	-	-	190 514,56
Investissements financiers	1 217,94	-	-	-	-	-	1 217,94
Intérêts sur créances à des tiers							
Garanties et dépôts	1 217,94						1 217,94
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 145 725,39						3 145 725,39
Clients et autres débiteurs	3 539 836,67	-	-	-	-	-	3 539 836,67
Ventes et prestations de services	2 758 092,34	-	-	-	-	-	2 758 092,34
Clients, entreprises du Groupe et entreprises partenaires	594 655,06	-	-	-	-	-	594 655,06
Débiteurs entreprises du Groupe	83 485,00						83 485,00
Débiteurs variés	23 765,24	-	-	-	-	-	23 765,24
Compte courant entreprises du Groupe	76 838,21						76 838,21
Personnel	3 000,82	-	-	-	-	-	3 000,82
Total	6 877 294,56	251 223,3	204 500	-	-	251 223,3	7 584 241,16

c) Actifs cédés en garantie

Il n'y a aucun actif ni passif cédé en garantie.

8.2) Passifs financiers

Les passifs financiers à court terme aux samedi 31 décembre 2011 et 2010 se décomposent comme suit :

	Dettes auprès d'établissements de crédit		Dérivés de crédit et autres		Total	
	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2010
Débits et dettes (Note 8.2.1)	3 002,52	3 192,65	3 393 732,03	3 340 579,71	3 396 734,55	3 343 772,36
Total	3 002,52	3 192,65	3 393 732,03	3 340 579,71	3 396 734,55	3 343 772,36

8.2.1) Débits et dettes

Ce poste se décompose comme suit aux 31 décembre 2011 et 2010 (en euros) :

	Solde au 31/12/2011		Solde au 31/12/2010	
	Long terme	Court terme	Long terme	Court terme
Opérations commerciales :				
Fournisseurs		2 484 324,41	-	2 567 356,92
Fournisseurs entreprises liées (Note 18)		459 294,42	-	411 203,55
Créances		86 527,93	-	97 648,37
Total des soldes des opérations commerciales		3 030 146,76	-	3 076 208,84
Opérations non commerciales :				
Dettes auprès d'établissements de crédit		3 002,52	-	3 192,65
Compte courant avec entreprises du Groupe (Note 18)		2 876,76	-	
Emprunts et autres dettes		5 879,28	-	3 192,65
Postes à appliquer		2 733,86		
Avances de clients		3 990,31		
Charge de personnel (rémunérations à payer)		353 984,34	-	238 901,59
Dividende actif à payer		-		25 469,28
Total des soldes des opérations non commerciales		360 708,51	-	264 370,87
Débits et dettes		3 396 734,55	-	3 343 772,36

8.2.2) Autre information relative aux passifs financiers**a) Classement par échéances**

Les échéances des instruments financiers de l'actif à la clôture de l'exercice se décomposaient comme suit :

	Échéance en années						Total
	1	2	3	4	5	Plus de 5	
Dettes	3 002,52	-	-	-	-	-	3 002,52
Dettes auprès d'établissements de crédit	3 002,52	-	-	-	-	-	3 002,52
Postes en attente d'application	-	-	-	-	-	-	-
Dettes auprès d'entreprises du Groupe et d'entreprises partenaires	2 876,76	-	-	-	-	-	2 876,76
Dettes fournisseurs et autres débiteurs	3 390 855,27	-	-	-	-	-	3 390 855,27
Fournisseurs	2 484 324,41	-	-	-	-	-	2 484 324,41
Fournisseurs, entreprises du Groupe et entreprises partenaires	459 294,42	-	-	-	-	-	459 294,42
Créances diverses	86 527,93	-	-	-	-	-	86 527,93
Personnel	353 984,34	-	-	-	-	-	353 984,34
Avances de clients	3 990,31	-	-	-	-	-	3 990,31
Postes à appliquer	2 733,86	-	-	-	-	-	2 733,86
Total	3 396 734,55	-	-	-	-	-	3 396 734,55

Les échéances des instruments financiers de l'actif à la clôture de l'exercice précédent se décomposaient comme suit :

	Échéance en années						Total
	1	2	3	4	5	Plus de 5	
Dettes	3 192,65	-	-	-	-	-	3 192,65
Dettes auprès d'établissements de crédit	3 192,65	-	-	-	-	-	3 192,65
Postes en attente d'application	-	-	-	-	-	-	-
Dettes auprès d'entreprises du Groupe et d'entreprises partenaires	-	-	-	-	-	-	-
Dettes fournisseurs et autres débiteurs	3 340 579,71	-	-	-	-	-	3 340 579,71
Fournisseurs	2 567 356,92	-	-	-	-	-	2 567 356,92
Fournisseurs, entreprises du Groupe et entreprises partenaires	411 203,55	-	-	-	-	-	411 203,55
Créances diverses	97 648,37	-	-	-	-	-	97 648,37
Personnel	238 901,59	-	-	-	-	-	238 901,59
Dividende actif à payer	25 469,28	-	-	-	-	-	25 469,28
Total	3 343 772,36	-	-	-	-	-	3 343 772,36

8.3) Fournisseurs - entreprises du Groupe, multigroupes et entreprises liées

Les prises de participation au samedi 31 décembre 2011 dans des entreprises du Groupe, multigroupes et dans des entreprises liées se décomposent comme suit (en euros) :

	% part. directe	% part. indirecte	% droit de vote direct	% droit de vote indir.	Valeur de l'investiss.	Montant de la provision pour perte de valeur	Valeur comptable nette de la participation
Entreprises du Groupe							
Europemission, S.L.	49,68	-	49,68	-	1 520,00	(627,37)	892,63
Antevenio S.R.L. (Unipersonal)	100,00	-	100,00	-	5 027 486,91	-	5 027 486,91
Mamvo Performance, S.L. (Unipersonal)	100,00	-	100,00	-	1 577 381,69	-	1 577 381,69
Marketing Manager Servicios de Marketing, S.L. (Unipersonal)	100,00	-	100,00	-	199 932,00	-	199 932,00
Antevenio Mexico SA de CV	60,00	-	60,00	-	1 908,25	-	1 908,25
Dialogo Media, S.L. (Unipersonal)	100,00	-	100,00	-	27 436,50	-	27 436,50
Codigo Barras Network SLU	100,00	-	100,00	-	1 812 385,44	-	1 812 385,44
Antevenio France, S.R.L. (Unipersonal)	100,00	-	100,00	-	2 000,00	-	2 000,00
Antevenio LTD	51,00	-	51,00	-	6 339,39	-	6 339,39
					8 656 390,18	(627,37)	8 655 762,81

Aucune des sociétés liées n'est cotée en Bourse.

Les prises de participation au vendredi 31 décembre 2010 dans des entreprises du Groupe, multigroupes et dans des entreprises liées se décomposent comme suit (en euros) :

	% part. directe	% part. indirecte	% droit de vote direct	% droit de vote indir.	Valeur de l'investiss.	Montant de la provision pour perte de valeur	Valeur comptable nette de la participation
Entreprises du Groupe							
Europermision, S.L.	49,68	-	49,68	-	1 520,00	(627,37)	892,63
Antevenio, S.R.L.	71,00	-	71,00	-	3 620 395,34	-	3 620 395,34
Centrocom Cyber, S.L. (Unipersonal)	100,00	-	100,00	-	1 577 381,69	-	1 577 381,69
Marketing Manager Servicios de Marketing, S.L. (Unipersonal)	100,00	-	100,00	-	198 250,00	-	198 250,00
Antevenio Mexico SA de CV	60,00	-	60,00	-	1 908,25	-	1 908,25
Diálogo Media S.L. (Unipersonal)	100,00	-	100,00	-	27 436,50	-	27 436,50
Código Barras Network, S.L. (Unipersonal)	100,00	-	100,00	-	1 779 385,44	-	1 779 385,44
Antevenio France, S.R.L. (Unipersonal)	100,00	-	100,00	-	2 000,00	-	2 000,00
Antevenio LTD	51,00	-	51,00	-	6 339,39	-	6 339,39
					7 214 616,61	(627,37)	7 213 989,24

Aucune des sociétés liées ne cotait en Bourse.

Le résumé des capitaux propres (en euros) tout comme l'objet et le siège social des sociétés liées qui font partie du périmètre de consolidation au samedi 31 décembre 2011 sont ceux qui sont présentés ci-après :

	Date dernier bilan dispon.	Capital social	Réserves	Résultats négatifs d'exercices antérieurs	Résultat de l'exercice	Subventions	Valeur nette
Europermision, S.L.	31/12/2011	3 060,00	-	(2 204,56)	-	-	855,44
Antevenio, S.R.L. (Unipersonal)	31/12/2011	10 000,00	3 066 071,00	-	1 355 701,00	-	4 431 772,00
Mamvo Performance, S.L. (Unipersonal)	31/12/2011	33 967,45	2 913 776,48	-	(588 047,93)	-	2 359 696,00
Marketing Manager Servicios de Marketing S.L. (Unipersonal)	31/12/2011	99 800,00	-	(356 758,58)	134 871,2	-	(122 087,38)
Antevenio Mexico	31/12/2011	4 536,78	-	(1 356,36)	(91 920,36)	-	(88 739,94)
Dialogo Media, S.L. (Unipersonal).	31/12/2011	3 010,00	-	(278 531,09)	466 073,65	-	190 552,56
Código de barras Network, S.L. (Unipersonal)	31/12/2011	4 639,00	621 705,80	-	108 348,70	102 306,41	836 999,91
Antevenio France, S.R.L. (Unipersonal)	31/12/2011	2 000,00	-	(204 963,75)	(306 103,27)	-	(509 067,02)
Antevenio LTD.	31/12/2011	12 430,18	-	(30 390,90)	(132 133,27)	-	(150 093,99)

Les Administrateurs considèrent que la valeur des fonds de commerce dans les sociétés liées au 31 décembre 2011 est récupérable et n'est pas détériorée, en tenant compte que l'estimation de sa participation dans les flux de trésorerie qui est attendue sont générés par les entreprises en aval, provenant d'activités ordinaires. C'est pour cela que l'on a tenu compte des estimations des comptes de résultat des exercices 2012-2016, suivant l'hypothèse des augmentations selon les estimations publiées par l'IAB (*Interactive Advertising Bureau*), qui est l'association qui représente la publicité numérique, auxquelles s'ajoutent les propres caractéristiques de chaque marché.

L'objet social et le domicile des sociétés liées sont précisés ci-après :

Europermision, S.L. Son objet social porte sur le développement et la commercialisation de bases de données à des fins commerciales. Son domicile social se trouve à l'adresse suivante : C/ Marqués de Riscal, 11, Madrid.

Mamvo Performance, S.L. (Unipersonal). Lors de l'assemblée générale des actionnaires tenue le 1^{er} décembre 2011, l'associé unique de la Société a accepté le changement de dénomination de Centrocom Cyber S.L.U. pour devenir Mamvo Performance S.L.U. Son objet social porte sur la publicité en ligne et le marketing direct visant la création de contacts utiles. Son domicile social se trouve à l'adresse suivante : C/ Marqués de Riscal, 11, Madrid.

Cette société a changé sa dénomination sociale par acte authentique passé le 28 décembre 2011.

Marketing Manager Servicios de Marketing, S.L. (Unipersonal) Son objet social porte sur le service conseil à des entreprises concernées par la communication commerciale. Son domicile social se trouve à l'adresse suivante : C/ Marqués de Riscal, 11, Madrid.

Antevenio S.R.L. (Unipersonal) Son objet social porte sur la publicité en ligne et le marketing sur internet. Son domicile social se trouve à : Viale Abruzzxi 13/A20131, Milan (Italie).

Dialogo Media, S.L. (Unipersonal), avant dénommée **Antevenio Mobile, S.L.U.** Son objet social porte sur les prestations de services par réseaux de données pour portables et d'autres dispositifs électroniques de contenus multimédia. Son domicile social se trouve à l'adresse suivante : C/ Marqués de Riscal, 11, Madrid.

Cette société a changé sa dénomination sociale par acte authentique passé le 19 janvier 2011.

Código Barras Networks S.L. (Unipersonal) Son objet social porte sur le développement et la maintenance de pages Web, la promotion d'entreprises par des services interactifs et la prestation de services, le commerce et la distribution de biens et/ou de services par des moyens interactifs. Son domicile social se trouve à l'adresse suivante : Avenida Pedralbes 36, Barcelone.

Antevenio France, S.R.L. (Unipersonal) Son objet social porte sur la prestation de services publicitaires et de promotion sur Internet, l'étude, la diffusion et la prestation de services dans le domaine de la publicité et du marketing sur Internet. Son domicile social se trouve à l'adresse suivante : 120, Av. Du General Leclerc, Paris, France.

Antevenio LTD. Son objet social porte sur la prestation de services publicitaires et de promotion sur Internet, l'étude, la diffusion et la prestation de services dans le domaine de la publicité et du marketing sur Internet. Son domicile social se trouve à l'adresse suivante : King Street, Hammersmith, London, Royaume-Uni.

Antevenio LTD a été constituée durant l'exercice 2010.

Antevenio México, S.A. de CV. Son objet social porte sur la prestation d'autres services de publicité.

Les prises de participation durant l'exercice 2011 sont les suivantes :

Société	% part. directe	% part. indirecte	Date d'acquisition	Coût
Entreprises du Groupe :				
Antevenio, S.R.L. (Unipersonal)	29,00	-	24/05/2011	1 407 091,57

L'entrée se fait suite à l'achat de 29 % des parts sociales restantes d'Antevenio S.R.L., selon l'accord initial signé le 6 novembre 2007 entre la Sociedad Netgate Corporation Ltd (société vendeuse) et Antevenio S.A. (société acheteuse). Selon cet accord, la société vendeuse procédait à la vente de 51 % de ses parts sociales dans la Sociedad Antevenio S.R.L. (auparavant Webnation S.R.L.) à Antevenio S.A. et un droit de vente du pourcentage restant a été aussi convenu selon un calendrier établi. En outre, Antevenio S.A. avait l'option d'achat de ces 49 % à la fin du calendrier établi.

De plus, durant l'exercice 2011, il s'est produit des augmentations de coût des parts sociales à la hauteur de 1 682 euros dans la société Marketing Manager Servicios de Marketing et à la hauteur de 33 000 euros dans la société Código Barras Network, S.L.

Les prises de participation durant l'exercice précédent ont été les suivantes :

Société	% part. directe	% part. indirecte	Date d'acquisition	Coût
Entreprises du Groupe :				
Antevenio Mobile	25%		14/10/2010	25 000,00
Antevenio, S.R.L.	10,00		11/05/2010	866 566,10

Durant l'exercice 2010, la société a engagé 236 090,75 euros dans Codigo Barras Network S.L., ce qui correspondait à un plus grand coût de la prise de participation, soit une retenue de 25 % du prix de vente en garantie du respect de certaines conditions. Comme ces conditions pour lesquelles le montant était retenu ont été respectées, on considère ce montant comme une plus grande valeur de l'investissement.

Les corrections d'évaluation en raison de détériorations ainsi que les dotations et les compensations faites durant l'exercice se décomposent comme suit :

Société	Coût investissement	Corrections pour pertes de valeur au 31/12/2010	Dotations	Compensati ons	Diminuti ons	Corrections pour pertes de valeur au 31/12/2011	Valeur nette au 31/12/2011
Entreprises du Groupe :							
Europermission, S.L.	1 520,00	(627,37)	-	-	-	(627,37)	892,63
Antevenio S.R.L.U.	5 027 486,91	-	-	-	-	-	5 027 486,91
Centrocom Cyber, S.L.U.	1 577 381,69	-	-	-	-	-	1 577 381,69
Marketing Manager Servicios de Marketing S.L.U.	199 932,00	-	-	-	-	-	199 932,00
Antevenio Mexico	1 908,25	-	-	-	-	-	1 908,25
Dialogo Media, S.L.U.	27 436,50	-	-	-	-	-	27 436,50
Código Barras S.L.U.	1 812 385,44	-	-	-	-	-	1 812 385,44
Antevenio France, S.R.L.U.	2 000,00	-	-	-	-	-	2 000,00
Antevenio LTD	6 339,39	-	-	-	-	-	6 339,39
	8 656 390,18						8 655 762,81

8.4) Information sur la nature et le niveau de risque des instruments financiers

8.4.1) Risque de crédit

Les principaux actifs financiers de la Société sont des soldes de caisse, de trésorerie et de crédits à des entreprises du Groupe, des clients et d'autres débiteurs et des investissements qui représentent l'exposition maximale de la Société au risque de crédit en rapport aux actifs financiers.

Le risque de crédit de la Société est principalement attribuable à ses dettes commerciales et à la possibilité de récupération des créances accordées à des entreprises du Groupe. Leurs montants se reflètent dans le bilan net de provisions pour insolvabilités, estimés par la direction de la Société en fonction de l'expérience des exercices passés et de leur évaluation par rapport à la situation économique actuelle.

8.5) Capitaux propres

8.5.1) Capital social

Aux 31 décembre 2010 et 2011, le capital social est représenté par 4 207 495 actions nominatives ayant une valeur nominale de 0,055 euro chacune, entièrement souscrites et libérées. Ces actions ont toutes les mêmes droits politiques et économiques.

La composition du capital social au 31 décembre 2011 était la suivante :

	Nb de participations	% de participation
Alba Participaciones, S.A.	864 012,00	20,54
Aliada Investment BV	848 976,00	20,18
Joshua David Novick	500 166,00	11,89
E Ventures Capital Internet, S.A.	432 006,00	10,27
Autres	1 164 452,00	27,66
Nextstage	397 883,00	9,46
Total	4 207 495,00	100,00

8.5.2) Réserves

Les réserves se décomposent comme suit :

Réserves	2011	2010
Réserve légale	46 282,45	46 282,45
Autres réserves	2 685 198,10	2 430 316,91
Prime d'émission d'actions	8 189 786,85	8 189 786,85
Total	10 921 267,40	10 666 386,21

a) Réserves légales

Conformément aux dispositions légales, l'usage des réserves légales est restreint. Toute société commerciale de la forme d'une société de capitaux et ayant réalisé des bénéfices est tenue d'affecter 10 % de ses bénéfices au poste de réserves légales, et ce jusqu'à ce que le fonds de réserve ainsi constitué représente un cinquième du capital social souscrit. Les réserves légales ne peuvent être utilisées que pour compenser des pertes ou augmenter le capital social, uniquement pour la part dépassant 10 % du capital augmenté. Elles ne peuvent être distribuées aux actionnaires qu'en cas de liquidation de la société. Au samedi 31 décembre 2011, la dotation aux réserves légales était tout à fait conforme aux dispositions susvisées.

b) Dividendes

Au 31 décembre 2011, aucune répartition de dividendes n'a été approuvée par l'assemblée générale universelle et extraordinaire des actionnaires.

Durant l'exercice 2010, l'assemblée universelle extraordinaire des actionnaires a approuvé les partages de dividendes suivants à imputer aux réserves :

Date du procès-verbal d'approbation des dividendes	Euros
15/12/2010	841 499,00
Total	841 499,00

c) Actions propres

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société a décidé en date du 20 juin 2011 d'autoriser l'acquisition d'un maximum de 10 % du capital social en actions propres à un prix minimum de 3 euros par action et à un prix maximum de 15 euros par action ; l'autorisation a été établie pour une période de 18 mois à compter du moment de la décision.

En vertu de cette décision, la Société a acquis 26 317 actions qui représentent 0,62 % du capital social. Le montant total pour l'acquisition de ces actions atteint la somme de 142 845,67 euros. L'autorisation accordée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société pour l'acquisition d'actions propres est destinée à pouvoir accorder aux deux cadres stratégiques de la société 37 500 actions de la Société le 4 juin 2012, en application du Plan de rémunérations convenu le 19 avril 2010 par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (voir note 15).

Le détail des mouvements durant l'exercice 2011 a été le suivant :

Valeur	Euros							
	Solde 2010		Entrées		Sorties		Solde 2011	
	Nb d'actions	Coût moyen	Nb d'actions	Coût	Nb d'actions	Coût moyen	Nb d'actions	Coût moyen
Antevenio S.A.	-	-	26 317	142 845,67	-	-	26 317	142 845,67
			26 317	142 845,67			26 317	142 845,67

Au 31 décembre 2010, la Société ne possédait aucune action propre.

NOTE 9. INFORMATION SUR LES REPORTS DE PAIEMENT À DES FOURNISSEURS. TROISIÈME DISPOSITION ADDITIONNELLE. « DEVOIR D'INFORMATION » DE LA LOI 15/2010, DU 5 JUILLET 2010

Conformément à ce qui est indiqué dans la troisième disposition additionnelle. Suivant le devoir d'information en application de la loi 15/2010, du 5 juillet 2010, par laquelle est modifiée la loi 3/2004, du 29 décembre 2004, établissant les mesures de lutte contre le retard de paiement dans les opérations commerciales, nous informons de ce qui suit :

	Paiements réalisés et à faire en date de la	
	Montant	%
À l'intérieur du délai maximal légal	6 600 000,00	100 %
Autre	-	
Total des paiements de l'exercice	6 600 000,00	100%
Période moyenne de paiement (jours de retard)	-	0,00 %
Reports de paiement qui en date de clôture dépassent le délai maximal permis	322 221,13	0,00 %

La Société, en application de la disposition transitoire de la décision de l'ICAC du 29 décembre 2010 relative à l'information à inclure dans l'annexe des comptes annuels du premier exercice où s'applique les nouvelles exigences, c'est-à-dire ceux de l'exercice 2010, fournit, en rapport aux reports de paiement à des fournisseurs dans des opérations commerciales, l'information relative au montant des soldes à payer aux fournisseurs, qui à la clôture accumulaient un retard supérieur au délai légal établi par la loi 15/2010, du 5 juillet 2010, c'est-à-dire de plus de 85 jours à compter de la présentation ou de la réception du service ou du bien. Au 31 décembre 2010, le solde à payer aux fournisseurs accumulait un retard supérieur au délai légal permis et atteignait la somme de 291 449,33 euros. Cependant, Antevenio S.A. respecte les délais exigés pour le paiement de ses fournisseurs prévus dans la loi 15/2010, du 5 juillet 2010. Du montant ci-devant indiqué, on a soit procédé à sa régularisation en date de présentation des comptes ou bien il s'agit de fournisseurs qui sont en cours de procédure de liquidation et de dissolution de leurs sociétés ou encore il s'agit de fournisseurs pour qui en date de clôture des comptes, il y avait des désaccords sur le montant exact ou sur la provenance des services fournis.

NOTE 10. DEVICES ÉTRANGÈRES

Le montant des différences de change considérées dans le résultat de l'exercice actuel est le suivant :

Différences de change	2011
Différences positives de change :	
Produites durant l'exercice	20 039,49
En attente d'échéance	-
Différences négatives de change :	
Produites durant l'exercice	(41 112,59)
Vives	-
Total	(21 073,1)

Le montant des différences de change considérées dans le résultat de l'exercice précédent est le suivant en milliers d'euros :

Différences de change	2010
Différences positives de change :	
Produites durant l'exercice	20 272,72
En attente d'échéance	-
Différences négatives de change :	
Produites durant l'exercice	(29 336,49)
Vives	-
Total	(9 063,77)

NOTE 11. SITUATION FISCALE

Le poste « Administrations publiques » se décompose comme suit aux samedi 31 décembre 2011 et 2010 (en euros) :

	31/12/2011		31/12/2010	
	Soldes créditeurs	Soldes débiteurs	Soldes créditeurs	Soldes débiteurs
Paiements non courants :				
Paiements courants :				
Taxe sur la valeur ajoutée	-	120 369,26	-	45 592,32
Trésor public : débiteur au titre de l'impôt sur les sociétés	-	-	-	-
Retenues à la source et acomptes provisionnels au titre de l'impôt sur les sociétés	-	-	109,23	-
Trésor public : créancier au titre de retenues d'impôt	-	36 707,30	-	119 815,36
Impôt sur les sociétés	-	59 315,73	-	2 776,03
Organismes de la sécurité sociale	-	36 814,69	-	33 160,30
	-	253 206,98	109,23	201 344,01

Situation fiscale

En ce qui concerne les impôts auxquels la Société est assujettie, les quatre derniers exercices peuvent faire l'objet d'une inspection par les autorités fiscales.

Conformément aux dispositions législatives en vigueur, les liquidations d'impôts ne peuvent pas être considérées comme définitives tant qu'elles n'ont pas fait l'objet d'un contrôle de la part des autorités fiscales, à moins que le délai de prescription de quatre ans se soit écoulé. En conséquence, en cas d'éventuels contrôles fiscaux, il n'est pas à exclure que des montants passifs supplémentaires, autres que ceux comptabilisés par la Société, puissent apparaître. Quoiqu'il en soit, les administrateurs estiment qu'en cas d'apparition de tels montants passifs, ils ne seraient pas importants compte tenu des capitaux propres et des résultats annuels obtenus.

Impôt sur les bénéfices

L'état de rapprochement du montant net des produits et des charges de l'exercice et la base imposable de l'impôt sur les bénéfices de la Société est le suivant :

	Compte de résultat		
	<i>Augmentations</i>	<i>Diminutions</i>	<i>Effet net</i>
Résultat de l'exercice après impôts			317 564,21
Impôt sur les sociétés	136 098,94	-	136 098,94
Écarts permanents			
Écarts temporaires	-	(33 409,47)	(33 409,47)
Produits durant des exercices précédents			
Produits durant l'exercice actuel			
Base imposable (résultat fiscal)	-	-	420 253,68

Les calculs effectués quant à l'impôt sur les sociétés sont les suivants :

	2011
Montant de l'impôt calculé au taux de 30 % de l'assiette fiscale	126 076,11
Déductions	-
Montant liquide	126 076,11
Retenues à la source et acomptes provisionnels	56 305,90
Montant à payer	69 770,21

Les frais d'impôt sur les bénéfices de l'exercice 2011 se décomposent comme suit :

	2.- Variation de l'impôt différé					
	a) Variation de l'impôt différé de l'actif				b) Variation de l'impôt différé du passif	
	1.- Impôt courant	Écarts temporaires	Crédit d'impôt pour base imposables négatives	Autres créances	Écarts temporaires	3.- Total (1+2)
Imputation à pertes et gains, parmi lesquelles :	136 098,94		-	-		136 098,94
- - Opérations continues	136 098,94	-	-	-	-	136 098,94
	136 098,94		-	-	-	136 098,94

Les différences existantes entre le montant au titre de dette d'impôt sur les sociétés et le solde du compte Trésor public créancier pour impôt sur les sociétés s'explique par le fait que la Société a appliqué des déductions correspondant aux dépenses externes faites en RDI.

Autre information fiscale

En date du 27 février 2012, des actions ont été entreprises par l'Agence fiscale espagnole visant la vérification et l'enquête du bénéfice fiscal appliqué pour des déductions de l'activité exportatrice ans l'impôt sur les bénéfices de l'exercice 2007.

NOTE 12. PRODUITS ET CHARGES**a) Stocks**

La composition de ce poste du compte de résultat ci-joint est la suivante :

Coût de ventes	2011	2010
Coût de ventes		
Coût de ventes	5 516 473,21	5 455 832,53
Consommation de matières premières et d'autres matières		-
Total Achats consommés	5 516 473,21	5 455 832,53

b) Charges sociales

La composition de ce poste du compte de résultat ci-joint est la suivante :

Charges sociales	2011	2010
Sécurité sociale à la charge de l'entreprise	345 796,32	317 917,68
Autres charges sociales	52 596,23	40 234,63
Charges sociales	398 392,55	358 152,31

c) Résultat financier

Les produits et charges financiers pour intérêts se décomposent comme suit :

Produits et charges financiers	2011	2010
Produits :	63 957,48	83 790,98
Produits de créances à court terme, entreprises du Groupe	12 175,97	10 462,04
Recettes d'intérêts pour dépôts bancaires	51 781,51	63 323,13
Produits de créances à court terme de tiers		
Autres produits	18 345,51	-
	82 302,99	83 790,98

Produits et charges financiers	2011	2010
Frais :	20 798,59	37 736,69
Dettes auprès de tiers	20 798,59	37 736,69
	20 798,59	37 736,69

NOTE 13. PROVISIONS ET IMPRÉVUS**13.1) Provisions**

Les mouvements des immobilisations corporelles au cours de l'exercice se décomposent comme suit :

Type de provision	Solde au 31/12/2009	Ajustements dus à l'actualisation	Applications ou excès	Transferts	Solde au 31/12/2010	Dotations	Ajustements dus à l'actualisation	Applications ou excès	Solde au 31/12/2011
Long terme :									
Autres responsabilités	277 209,75	-		(5 477,34)	271 732,41	-	-	(260 600)	11 132,41
	277 209,75	-		(5 477,34)	271 342,41	-	-	(260 600)	11 132,41

13.1.1.) Provision pour autres responsabilités

Les diminutions dans les provisions pour d'autres responsabilités au cours de l'exercice 2011 sont issues de la liquidation des procédures pour lesquelles Antevenio S.A. avait fait appel et qui, durant le présent exercice, ont acquis une certaine certitude.

NOTE 14. INFORMATION SUR L'ENVIRONNEMENT

La Société ne possède aucun actif et n'a engagé aucun frais visant à minimiser l'atteinte à l'environnement et à assurer la protection et l'amélioration de l'environnement. En outre, la Société n'a pas constitué la moindre provision pour risques et charges à ce titre du fait qu'il estime qu'aucune éventualité n'est à craindre en ce qui concerne la protection et l'amélioration de l'environnement.

NOTE 15. TRANSACTIONS AVEC PAIEMENTS BASÉS SUR DES INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES

Le 19 avril 2010, lors de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires, des plans de rémunération pour employés / pour personnel de direction d'Antevenio S.A. ont été adoptés. Les rémunérations du personnel d'Antevenio S.A. qui ont été approuvées sont les suivantes :

1) Attribution d'actions gratuites :

L'Assemblée générale des actionnaires a décidé d'accorder 38 500 actions gratuites (soit 1,19 % du capital) aux Directeurs stratégiques de la Société, dont l'un d'eux est M. Pablo Pérez García-Villoslada, membre du Conseil d'administration.

Ladite décision de l'assemblée générale des actionnaires prévoit que les actions à remettre (37 500 actions) à ces deux cadres se feraient dans le cas où l'EBIT consolidé d'Antevenio S.A. et des sociétés liées atteindrait les 2 millions d'euros.

La remise des actions se fera effectivement deux (2) ans et un (1) jour après avoir été accordées, c'est-à-dire le 4 juin 2012.

Suite à l'approbation des plans ci-devant mentionnés, le détail et le mouvement des augmentations dans les capitaux propres nets de l'exercice sont les suivants :

Type de provision	Solde au 31/12/2010	Dotations	Applications ou excès	Transferts	Solde au 31/12/2011
Long terme :					
Autres instruments de capitaux propres	-	202 500,00	-	-	202 500,00
	-	202 500,00	-	-	202 500,00

2) Plan d'options sur actions :

L'Assemblée générale des actionnaires a décidé de créer un Plan d'options sur actions, en accordant 150 000 options sur actions de la Société (soit 3,56 % du capital).

Chaque option donnera droit à son propriétaire d'acquérir une action.

L'octroi des options de chacun des bénéficiaires se fera automatiquement en date où le plan est en vigueur.

La période de validité permettant l'exercice des options sera de 3 ans, c'est-à-dire jusqu'au 1^{er} juin 2013.

Le prix de l'exercice de l'option sera d'environ 5 % de moins que le prix moyen au cours du trimestre antérieur à la date de l'assemblée générale des actionnaires du 19 avril.

Au moment de l'exercice, la décision concernant le mode de paiement, en actions ou en espèces, appartiendra à l'offrant suivant les conditions prévues dans le Plan.

L'offre de partage porte sur 70 000 options pour les cadres supérieurs (qui les répartiront proportionnellement) et 80 000 options qui seront accordées au membre du Comité de direction générale et de direction stratégique, parmi lesquels se trouve M. Pablo Pérez García-Villoslada, membre du Conseil d'administration.

NOTE 16. AVALS ET GARANTIES

Les avals et garanties présentés par la Société aux établissements bancaires et aux organismes publics au samedi 31 décembre 2011 se décomposent comme suit :

Avals	2011	2010
Bail du siège social	43 860,00	134 995,00
Aval pour risques spécifiques	60 702,22	270 702,22
Total	104 508,22	405 697,22

NOTE 17. ÉVÉNEMENTS SURVENUS A POSTERIORI

Après le 31 décembre 2011, aucun événement important pouvant affecter les comptes annuels de la Société en cette date n'est survenu, sauf pour le fait mentionné à la note 11.

NOTE 18. OPÉRATIONS AVEC DES ENTREPRISES LIÉES**18.1) Soldes entre entreprises liées**

Les soldes auprès d'entreprises liées au samedi 31 décembre 2011 se décomposent comme suit (en euros) :

SOLDES ENTRE ENTREPRISES LIÉES	Mamvo Performance S.L.U.	Europmission	Marketing Manager S.L.U.	Código de Barras Network S.L.U.	Dialogo Media S.L.U.	Antevenio France, S.R.L.U.	Antevenio LTD	Mexique	Antevenio Argentina S.R.L.	Antevenio France, S.R.L.U.
A) ACTIF NON COURANT	-	-	-	-	126 500,00	78 000,00	87 935,28	-	-	-
a) Créances à des entreprises	-	-	-	-	126 500,00	78 000,00	87 935,28	-	-	-
Total non courant	-	-	-	-	126 500,00	78 000,00	87 935,28	-	-	-
B) ACTIF COURANT	369 703,96	33 012,62	203 733,38	17 496,10	433 569,67	317 552,12	164 697,40	69 753,69	172 022,54	13 000,00
1.- Clients et autres débiteurs	369 403,96	29 317,57	86 437,86	17 496,10	333 569,67	111 427,99	2 073,60	69 753,69	170 625,37	13 000,00
a) Clients : ventes et prestations de services à court terme	369 403,96	29 317,57	86 437,86	17 496,10	333 569,67	111 427,99	2 073,60	69 753,69	68 632,27	13 000,00
b) Débiteurs entreprises du Groupe	-	-	-	-	-	-	-	-	101 993,10	-
2.- Investissements dans des entreprises du Groupe à court terme	300,00	3 695,05	117 295,52	-	100 000,00	206 124,13	162 623,80	-	1 397,17	-
a) Créances à des entreprises.	-	-	117 295,52	-	100 000,00	169 000,00	162 623,80	-	-	-
c) Compte courant	300,00	3 695,05	-	-	-	37 124,13	-	-	1 397,17	-
3.- Avances aux fournisseurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
C) PASSIF COURANT	(221 703,30)	(46 431,45)	(1 939,10)	(70 372,49)	(7 064,04)	-	-	(114 660,80)	-	-
1. Dettes auprès des entreprises du Groupe et d'entreprises liées à court terme	-	-	-	-	(2 876,76)	-	-	-	-	-
2.- Dettes fournisseurs et autres débiteurs	(221 703,30)	(46 431,45)	(1 939,10)	(70 372,49)	(4 187,28)	-	-	(114 660,80)	-	-
a) Dettes à court terme	(221 703,30)	(46 431,45)	(1 939,10)	(70 372,49)	(4 187,28)	-	-	(114 660,80)	-	-
b) Créances diverses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total courant	148 000,66	(13 418,53)	201 794,28	(52 876,39)	426 505,63	317 552,12	164 697,40	(44 907,11)	172 022,54	13 000,00

Les soldes des sociétés liées durant l'exercice 2010 ont été les suivantes :

SOLDES ENTRE ENTREPRISES LIÉES	Centrocom Cyber, S.L.	Europermision S.L.	Marketing Manager S.L.U.	Código de barras Network S.L.U.	Antevenio Mobile S.L.U.	Antevenio France, S.R.L.U.	Antevenio LTD	Mexique	Antevenio France, S.R.L.U.
A) ACTIF NON COURANT	-	-	-	-	226 500	78 000	151 223,3	-	-
a)									
b) Créances à des entreprises	-	-	-	-	226 500	78 000	151 223,3	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total non courant	-	-	-	-	226 500	78 000	151 223,3	-	-
B) ACTIF COURANT	157 023,28	33 012,62	306 168,69	2 321,97	100 709,76	56 087,16	3 104,53	-	182 540,00
1.- Clients et autres débiteurs	155 018,79	29 317,57	118 758,66	2 321,97	92 230,80	14 467,27	-	-	182 540,00
a) Clients : ventes et prestations de services à court terme	155 018,79	29 317,57	118 758,66	2 321,97	92 230,80	14 467,27	-	-	182 540,00
2.- Investissements dans des entreprises du Groupe à court terme	2 004,49	3 695,05	187 410,03	-	8 478,96	41 619,89	3 104,53	21 039,88	-
a) Créances à des entreprises.	-	-	187 410,03	-	-	-	3 104,53	-	-
c) Compte courant	2 004,49	3 695,05	-	-	8 478,96	41 619,89	-	21 039,88	-
C) PASSIF COURANT	(244 442,12)	(46 431,45)	(1 475,00)	(118 854,98)	-	-	-	-	-
1. Dettes auprès des entreprises du Groupe et d'entreprises liées à court terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2.- Dettes fournisseurs et autres débiteurs	(244 442,12)	(46 431,45)	(1 475,00)	(118 854,98)	-	-	-	-	-
a) Dettes à court terme	(244 442,12)	(46 431,45)	(1 475,00)	(118 854,98)	-	-	-	-	-
b) Créances diverses	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total courant	(87 418,84)	(13 418,83)	(304 693,69)	(116 533,01)	100 709,76	56 087,16	3 104,53	21 039,88	182 540,00

En plus des soldes antérieurs, on incluait un solde débiteur à la hauteur de 83 485 € face à Antevenio Argentina dans l'exercice 2010.

Le montant des opérations réalisées durant l'exercice 2011 inclus dans le compte de résultat ci-joint se décompose comme suit (en euros) :

Transactions réalisées	Services reçus	Services fournis	Intérêts encaissés	Intérêts payés
Mamvo Performance, S.L.U.	810 296,63	909 943,71	-	-
Europemission, S.L.	-	-	-	-
Marketing Manager	25 455,28	75 250,79	3 880,00	-
Código de barras Networks	486 310,02	86 760,17	-	-
Dialogo Media, S.L.U.	50 431,33	404 206,59	-	-
Antevenio France	-	96 960,72	-	-
Antevenio LTD	-	2 073,60	8 295,97	-
Antevenio Argentina	79 115,05	68 619,40	-	-
Antevenio Italia	-	137 225,88	-	-
	1 451 608,31	1 781 040,86	12 175,97	-

Le montant des opérations réalisées durant l'exercice 2010 inclus dans le compte de résultat ci-joint se décompose comme suit (en euros) :

Transactions réalisées	Services reçus	Services fournis	Intérêts encaissés	Intérêts payés
Centrocom Cyber, S.L.	1 606 796,4	1 049 946,53	-	-
Europemission, S.L.	-	-	-	-
Marketing Manager	15 068,58	29 825,42	7 357,51	-
Código de barras Networks	252 896,00	22 402,5	-	-
Antevenio Mobile	-	57 993,78	-	-
Antevenio France	-	14 467,27	-	-
Antevenio LTD	-	-	3 104,53	-
Antevenio Argentina	196 467,27	9 737,49	-	-
Antevenio Italia	-	182 540,00	-	-
	2 071 228,25	1 366 912,99	10 462,04	-

18.2) Principaux actionnaires

Durant les exercices 2010 et 2011, il n'y a pas eu de transactions importantes avec des actionnaires importants.

18.3) Soldes et transactions avec des administrateurs et des cadres de direction.

Les montants reçus par le Conseil d'administration durant l'exercice 2011 et par les cadres de direction sont les suivants :

Salaires du conseil d'administration	2011	2010
Appointements et salaires	272 400,00	266 832,00
Autres rémunérations		
	272 400,00	266 832,00

De plus, la Société a un solde à payer aux administrateurs de 80 000 euros au 31 décembre 2011, à titre de rémunération variable.

En outre, et comme nous l'indiquons dans la note 15 un des membres du Conseil d'administration a obtenu durant l'exercice 2011 le droit à percevoir 18 750 actions de la Société pour juin 2012.

Aux 31 décembre 2010 et 2011, il n'existait aucun engagement à titre de compléments de retraite, d'avals ou de garanties en faveur de l'Organe d'administration.

Autre information se rapportant au Conseil d'administration

En application de la loi sur les sociétés de capitaux, les fonctions exercées au sein d'autres sociétés ayant un objet social analogue ou complémentaire, par les membres de l'organe d'administration, sont les suivantes :

Titulaire	Société liée	% part.	Poste
D. Joshua David Novick	Antevenio s.r.l. (fr)	-	Conseiller
	Mamvo Performance, S.L.U.	-	Administrateur unique
	Codigo Barras Networks S.L.	-	Administrateur unique
	Antevenio S.R.L. (it)	-	Conseiller
	Europemission S.L.	-	Conseiller
	Marketing Manager de Servicios de Marketing, S.L.	-	Administrateur conjoint
D. Pablo Pérez Garcia Villoslada	Mamvo Performance, S.L.U.	-	Administrateur unique
	Europemission S.L.	-	Conseiller
	Antevenio S.R.L. (fr)	-	Administrateur
	Antevenio S.R.L. (it)	-	Conseiller
	Marketing Manager de Servicios de Marketing, S.L.	-	Administrateur conjoint
		-	
D. David Rodés	Adnetik Spain S.L.	-	Administrateur unique
		-	

De plus, et conformément à la Loi sur les sociétés de capitaux, ci-devant mentionnée, il est indiqué que les membres de l'Organe d'administration n'ont pas réalisé d'activités, à leur propre compte ou pour le compte d'autrui, avec la Société qui pourraient être considérées comme ne faisant pas partie des activités courantes ou qui n'auraient pas été réalisées dans des conditions normales de marché.

Les personnes ayant un lien avec les membres du conseil d'administration selon l'article 231 du Décret royal 1/2010 ne pourront pas assumer de postes, de fonctions ou posséder des parts sociales dans aucune société ayant le même objet social que cette compagnie ou un objet social analogue ou complémentaire de celui de cette compagnie.

NOTE 19. AUTRE INFORMATION

Le nombre moyen d'employés au cours de l'exercice 2011 (par sexes et catégories socioprofessionnelles) est le suivant :

Nb moyen d'employés	2011		
	Hommes	Femmes	Total
Administration	2,00	4,58	6,58
Agent commercial	9,46	6,38	15,84
Direction	3,00	-	3,00
Production	2,59	6,00	8,59
Techniciens	1,00	-	1,00
Total	18,06	16,96	35,01

Le nombre moyen d'employés au cours de l'exercice 2010 (par sexes et catégories socioprofessionnelles) est le suivant :

Nb moyen d'employés	2010		
	Hommes	Femmes	Total
Administration	1,67	4,00	5,67
Agent commercial	5,17	8,58	13,75
Direction	2,83	-	2,83
Production	3,92	5,08	9,00
Techniciens	1,00	-	1,00
Total	14,59	17,66	32,25

Le nombre d'employés au samedi 31 décembre 2011 (par sexes et catégories socioprofessionnelles) est le suivant :

Nb moyen d'employés	2011		
	Hommes	Femmes	Total
Administration	2,00	5,00	7,00
Agent commercial	10,00	6,00	16,00
Direction	3,00	-	3,00
Production	2,00	6,00	8,00
Techniciens	1,00	-	1,00
Total	18,00	17,00	35,00

Le nombre d'employés au 31 décembre 2010 (par sexes et catégories socioprofessionnelles) est le suivant :

Nb moyen d'employés	2010		
	Hommes	Femmes	Total
Administration	2,00	4,00	6,00
Agent commercial	8,00	7,00	15,00
Direction	3,00	-	3,00
Production	5,00	6,00	11,00
Techniciens	1,00	-	1,00
Total	19,00	17,00	36,00

Le montant des honoraires acquittés au titre de services d'audit des comptes annuels individuels de l'exercice clos au samedi 31 décembre 2011 s'élève à la somme de 9 040 € et les honoraires pour d'autres travaux à la somme de 6 960 €. (9 040 et 6 960 euros lors de l'exercice précédent)

NOTE 20. INFORMATION SEGMENTÉE

Le montant net du chiffre d'affaires enregistré au titre des activités ordinaires de la Société, par catégorie d'activités, se décompose comme suit :

Description de l'activité	31/12/2011		31/12/2010	
	Euros	%	Euros	%
Marketing et publicité en ligne	9 826 418,38	100,00	9 151 668,94	100,00
Total	9 826 418,38	100,00	9 151 668,94	100,00

ANTEVENIO, S.A.

RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2011

ANTEVENIO, S.A.**RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2011**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Exercice 2011

SITUATION DE L'ACTIVITÉ ET RÉSULTATS D'ANTEVENIO, S.A. DURANT L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011**1. CHIFFRE D'AFFAIRES ET RÉSULTATS D'ANTEVENIO S.A. DURANT L'EXERCICE 2011**

Durant l'exercice 2011, le chiffre d'affaires a été de 9,9 millions d'euros, ce qui indique une augmentation de 8% par rapport à celui de l'exercice 2010 (9.2 millions d'euros).

Le montant net du chiffre d'affaires, après escomptes au titre de remises, a été la somme de 8,8 millions d'euros en 2011.

Les frais d'exploitation, incluant les frais de vente et excluant les amortissements et les dotations aux provisions, ont augmenté de 6 %, et l'augmentation de ces coûts est inférieure à la croissance du chiffre d'affaires. Antevenio a fait des efforts pour augmenter le nombre d'employés et pour s'assurer les services d'employés chevronnés et pour améliorer notamment dans l'internationalisation des services de la compagnie dans un cadre de crise afin de gagner des parts de marché et d'émerger en meilleure situation lorsque le marché recommencera à croître.

Le résultat de l'exercice s'élève à 0,32 million d'euros face aux 0,28 millions d'euros de l'exercice 2010.

2. CHIFFRES D'AFFAIRES ET RÉSULTAT DE L'EXERCICE DES ENTREPRISES LIÉES DE LA SOCIÉTÉ DURANT L'EXERCICE 2011

Chiffre d'affaires	(Données en milliers)
Centrocom Cyber, S.L.	7 958
Europermission, S.L. (i)	-
Antevenio, S.R.L.	6 351
Marketing Manager de Servicios de Marketing, S.L.	583
Dialogo Media, S.L.U.	2 461
Código Barras Networks, S.L.	1 694
Antevenio Argentina S.R.L.	353
Antevenio France, S.R.L.	348
Antevenio Limited	469
Antevenio Mexico, S.A. de C.V. (ii)	146

Résultat de l'exercice	(Données en milliers)
Centrocom Cyber, S.L.U.	(588)
Europemission, S.L. (i)	-
Antevenio, S.R.L.	1 355
Marketing Manager de Servicios de Marketing, S.L.	6
Dialogo Media, S.L.U.	(135)
Código Barras Networks, S.L.	109
Antevenio Argentina S.R.L.	(141)
Antevenio France, S.R.L.	(306)
Antevenio Limited	(134)
Antevenio Mexico, S.A. de C.V. (ii)	(92)

- (i) consolidée suivant la méthode d'intégration proportionnelle
(ii) Entre en 2011 dans le périmètre de consolidation

Aucune des sociétés liées n'a été vendue.

3. FAITS IMPORTANTS DURANT L'EXERCICE 2011

En 2011, le Groupe Antevenio a consolidé la tendance croissante de l'année 2010 en atteignant au cours de l'année 2011 le plus grand chiffre d'affaires enregistré de son histoire.

Durant l'année 2011, elle a consolidé les investissements et les nouvelles activités amorcées au cours de l'exercice 2010, en renforçant la position de numéro 1 d'Antevenio sur les marchés où elle opère.

Le 16 novembre 2009, Antevenio a conclu un accord avec la société DirectLatam pour commencer ses activités en Amérique latine. Depuis 2010, Antevenio détient 60 % du capital social de la société Antevenio Argentina. En 2013, Antevenio acquerra les 40 % restants, en évaluant cette participation à 5 fois l'excédent brut d'exploitation généré en 2012 à un maximum de 2 millions d'euros.

En date du 31 janvier 2011, il s'est produit un changement de la dénomination sociale de la société Antevenio Mobile S.L.U. qui est devenue alors Dialogo Media S.L.U. Ce changement de dénomination s'est fait pour favoriser l'unité de développement des portails verticaux, web 2.0. et des applications liées aux réseaux sociaux d'Antevenio et qui inclut des portails numéro 1 dans ses segments de marché.

Au cours de l'année 2011, la société Antevenio México, S.A. de C.V. entre pour la première fois dans le périmètre de consolidation, et Antevenio S.A. détient 60 % des parts sociales de cette dernière, suivant la politique du Groupe Antevenio d'augmenter sa part de marché en Amérique latine.

Perspectives :

Antevenio dispose de toutes les ressources, tant financières que productives, pour faire face à l'année 2012 où l'Europe est confrontée à la sortie de la crise économique qui l'a affectée au cours des quatre dernières années. L'incertitude sur la vigueur de la récupération sur les marchés nationaux où Antevenio mène ses activités, soit en Espagne, en Italie, au Royaume-Uni, en Argentine et en France, nous indique que le marché publicitaire sur Internet ne connaîtra probablement pas encore les grandes croissances d'avant 2008, bien qu'en 2011 le marché a commencé à montrer de très bons signes de récupération., étant l'investissement en publicité sur Internet l'unique qui a connu une augmentation dans le secteur publicitaire. Notre puissance financière et notre diversité de produits ainsi que les investissements faits en 2010 et poursuivis durant l'année 2011 nous amènent à croire qu'il y aura un renforcement de notre leadership et que nous allons continuer de gagner des parts de marché.

Incorporations d'immobilisations :

Les incorporations d'immobilisations corporelles et incorporelles de la Société durant l'année 2011 sont les suivantes :

Les incorporations des immobilisations corporelles s'élèvent à 45 mille euros en 2011 et se rapportent surtout à des équipements informatiques.

Les incorporations d'actifs incorporels s'élèvent à 68 mille euros en 2011 et se rapportent surtout à des logiciels.

Risques :

Les principaux risques et les principales incertitudes que le Groupe Antevenio pourrait devoir affronter sont les suivants :

- Risque de la concurrence

À l'intérieur d'un marché en constante évolution et avec de forts taux de croissance, il y a eu de nouveaux acteurs en Espagne et en Italie, qui sont les deux pays où Antevenio mène des activités. Cela dit, étant donné notre expérience de plus de dix ans sur ce marché, la position et la notoriété d'Antevenio et la qualité de nos services, nous estimons que nous maintiendrons notre leadership.

- Risque de dépendance face aux clients et aux fournisseurs

Le risque de dépendance face aux clients et aux fournisseurs est limité du fait qu'aucun n'a un poids significatif dans le chiffre d'affaires d'Antevenio, S.A.

Parmi nos clients, il y a des agences de publicité qui ont de nombreux annonceurs, ce qui réduit encore plus le risque de dépendance face aux clients.

Pour ce qui est des fournisseurs technologiques, le risque est minime, car les services qu'ils offrent sont offerts par d'autres sociétés qui leur font concurrence et qui pourraient donc offrir les mêmes services à Antevenio.

- **Risque personnes clefs**

Nous considérons qu'un des principaux avantages comparatifs d'Antevenio est d'avoir su réunir une équipe de personnes et de cadres clefs dans les postes stratégiques de la compagnie.

- **Risque dans le traitement de données à caractère personnel**

Le Groupe Antevenio traite des données à caractère personnel visant à offrir des services de marketing direct à ses clients, en plus des traitements ordinaires de toute société : travailleurs, fournisseurs, clients, etc.

Ainsi doit-elle se soumettre à la législation suivante :

- (1) Loi 34/2002 sur les services de la société de l'information et du commerce électronique.
- (2) Article 4 de la loi 56/2007, du 28 décembre 2007, sur les mesures de promotion de la société de l'information, portant modification de la loi 34/2002, du 11 juillet 2002, sur les services de la société de l'information et du commerce électronique.
- (3) Loi organique 15/1999, du 13 décembre 1999, sur la protection des données à caractère personnel.
- (4) Loi générale 2/2011, du 4 mars 2011, sur l'économie durable. Modification de la loi organique sur la protection de données à caractère personnel. Cinquante-sixième disposition finale.
- (5) Décret royal 1720/2007 du 21 décembre 2007, portant approbation du règlement développant la loi organique 15/1999, du 13 décembre 1999, sur la protection des données à caractère personnel.
- (6) Première disposition finale de la loi générale 32/2003, du 3 novembre 2003, sur les télécommunications, portant modification de la loi 34/2002. Loi générale 32/2003 sur les télécommunications
- (7) Loi 47/2002, du 19 décembre 2002, portant réforme de la loi 7/1996, du 15 janvier 1996, sur la réglementation du commerce de détail, pour la transposition à l'ordre juridique espagnol de la directive 87/7/CE en matière de contrats à distance et pour l'adaptation de la loi à diverses directives communautaires.
- (8) Loi 7/1998, du 13 avril 1998, sur les conditions générales de passation des marchés.
- (9) Loi 7/1996, du 15 janvier 1996, sur la réglementation du commerce de détail.

- (10) Loi 29/2009, du 30 décembre 2009, portant modification au régime juridique de la concurrence déloyale et de la publicité pour améliorer la protection des consommateurs et des usagers.
- (11) Loi 44/2006, du 29 décembre 2006, portant amélioration à la protection des consommateurs et des usagers.
- (12) Loi générale 34/1988, du 11 novembre 1988, sur la publicité.
- (13) Loi générale 26/1984, du 19 juillet 1984, pour la défense des consommateurs et des usagers.
- (14) Décret royal 424/2005, du 15 avril 2005, portant approbation du Règlement sur les conditions de prestation de services de communications électroniques, le service universel et la protection des usagers.
- (15) Directive 2000/31/CE du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2000 relative à certains aspects juridiques des services de la société de l'information, et notamment du commerce électronique, dans le marché intérieur (« directive sur le commerce électronique »).
- (16) Directive 2002/58/CE du Parlement européen et du Conseil du 12 juillet 2002 concernant le traitement des données à caractère personnel et la protection de la vie privée dans le secteur des communications électroniques (directive vie privée et communications électroniques).

Le traitement de données à caractère personnel visant à offrir des services de marketing direct n'est pas exempt de risque et c'est pourquoi Antevenio a souscrit un contrat avec la société INT55 pour que celle-ci surveille en permanence l'évolution de la législation et de son impact sur les activités d'Antevenio.

Personnel

Le nombre moyen d'employés d'Antevenio au cours de l'année 2011 était de 35 personnes alors que ce nombre était de 36 en 2010.

Répartition du capital :

Les sociétés dont la prise de participation directe ou indirecte est égale ou supérieure à 5 % du capital social

au 31 décembre 2011 sont les suivantes :

	Nb d'actions	% de participation
Alba Participaciones, S.A.	864,012	20.54
Aliada Investment BV	848,976	20.18
Joshua David Novick	500,166	11.89
E-Ventures Capital Internet, S.A.	432,006	10.27
Nextstage	397 883	9,46
Autres	1 164,452	27,66
	4 207,495	100.00

Actions propres :

Sans transférer les opérations normales sur le marché et dans le respect strict de la réglementation boursière, la compagnie a souscrit un contrat avec la société Gilbert Dupont dans le but favoriser la liquidité des transactions sur les actions, la régularité dans les cours et dans le but d'éviter des variations dont la cause ne serait pas la propre tendance du marché-Antevenio, dont les actions sont admises sur le marché Alternex, a respecté la réglementation de ce marché en rapport aux opérations réalisées dans le cadre du contrat.

Au samedi 31 décembre 2011, le solde des actions acquises en vertu dudit contrat de liquidité était de 5 626 actions, ce qui représente 0,13 % du capital social.

Information sur l'autorisation pour l'acquisition d'actions autodétenues :

L'Assemblée générale des actionnaires tenue le mercredi 29 juin 2011 a donné l'autorisation au Conseil d'administration pour que la Société puisse acquérir en tout moment et toutes les fois qu'elle le souhaite, que ce soit directement ou par l'entremise d'une de ses filiales, des actions de la propres Société dans les conditions suivantes :

1. Nombre maximal d'actions à acquérir : 10 % du capital social.
2. Prix minimum et maximum d'acquisition : 3 euros et 15 euros respectivement.
3. Durée de l'autorisation : Dix-huit (18) mois.
4. L'acquisition, la cession ou le transfert des actions peuvent être réalisés de n'importe quelle manière, à l'intérieur du cadre normatif et réglementaire en vigueur.

L'acquisition vise, entre autres, (i) l'achat d'actions pour remettre des actions directement aux travailleurs de la Société ou suite à l'exercice du droit d'option des travailleurs lorsqu'ils détiennent ce droit, en vertu des plans de rémunération approuvés préalablement par le Conseil d'administration et l'assemblée générale des actionnaires, lorsque la réglementation l'exige, tout comme (ii) l'assurance de la liquidité de l'action, par la médiation d'un prestataire de service d'investissement nanti d'un contrat de liquidité.

Plan pour employés / pour personnel de direction d'options sur actions d'Antevenio S.A. :

Antevenio, S.A. considère que ses ressources humaines constituent le principal actif de la société et à l'intérieur de sa politique générale de ressources humaines, elle a conçu un plan d'options sur actions pour favoriser et garantir la permanence du personnel stratégique de direction et des membres du Comité de direction générale et de direction stratégique qui assument des postes que la Société considère très importants dans la direction de la société.

Le 19 avril 2010, lors de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires, des plans de rémunération pour employés / pour personnel de direction d'Antevenio S.A. ont été adoptés. Les deux systèmes de rémunération qui ont été adoptés sont les suivants :

1) Attribution d'actions gratuites :

L'Assemblée générale des actionnaires a décidé d'accorder 50 000 actions gratuites (soit 1,19 % du capital) aux cadres supérieurs, parmi lesquels se trouve M. Pablo Pérez García-Villoslada, membre du Conseil d'administration.

Ces actions ont été accordées sur la base de résultats.

La remise des actions se fera effectivement deux (2) ans et un (1) jour après avoir été accordées.

2) Plan d'options sur actions :

L'Assemblée générale des actionnaires a décidé de créer un Plan d'options sur actions, en accordant 150 000 options sur actions de la Société (soit 3,56 % du capital).

Chaque option donnera droit à son propriétaire d'acquérir une action.

L'octroi des options de chacun des bénéficiaires se fera automatiquement en date où le plan est en vigueur.

La période de validité permettant l'exercice des options sera de 3 ans.

Le prix de l'exercice de l'option sera d'environ 5 % de moins que le prix moyen au cours du trimestre antérieur à la date de l'assemblée générale des actionnaires du 19 avril.

Au moment de l'exercice, la décision concernant le mode de paiement, en actions ou en espèces, appartiendra à l'offrant suivant les conditions prévues dans le Plan.

L'offre de partage porte sur 70 000 options pour les cadres supérieurs (qui les répartiront proportionnellement) et 80 000 options qui seront accordées au membre du Comité de direction générale et de direction stratégique, parmi lesquels se trouve M. Pablo Pérez García-Villoslada, membre du Conseil d'administration.

Au 31 décembre 2011, le solde des actions acquises en vertu dudit Plan pour employés/Direction était de 22 649 actions, ce qui représente 0,54 % du capital social.

PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS ET DU RAPPORT DE GESTION

Conformément à la réglementation commerciale en vigueur, le Conseil d'administration d' **Antevenio, S.A.** présente les comptes annuels et le rapport de gestion pour l'exercice annuel clos au 31 décembre 2011, qui sont composés des folios ci-joints numérotés de 1 à 59.

Madrid, le 28 mars 2012
Le Conseil d'administration

D. Joshua David Novick
Président

D. David Rodés
Conseiller

D. Roger Álvarez
Conseiller

D. Pablo Pérez Garcia Villoslada
Secrétaire-conseiller

Mme Alba Participaciones, S.A.,
représentée par M. Javier Fernández
Conseiller